

INFORMATIONS PRATIQUES

INFOS UTILES

MAIRIE **LE CASTELET**

12 rue du 7 août 1944 SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL 02 31 23 56 76 mairie@commune-le-castelet.fr

www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Lundi : 11h-13h Mardi 9h-11h Jeudi : 17h-19h

Sur rendez-vous avec le maire et les adioints.

MAIRIE **DÉLÉGUÉE**

10 rue de l'Avenir GARCELLES-SECQUEVILLE 02 31 23 56 76 mairie@commune-le-castelet.fr www.commune-le-castelet.fr

Permanence physique

Mercredi : 16h-19h Vendredi : 11h-13h

GARDERIE **DU SOIR**

02 31 39 86 17 Numéro joignable de 16h30 à 18h30

ÉCOLE **MATERNELLE**

YANN ARTHUS BERTRAND

12 rue du 7 août 1944 SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL 02 31 86 59 62

ÉCOLE **ÉLÉMENTAIRE**

YANN ARTHUS BERTRAND

4 impasse des Bons Enfants GARCELLES-SECQUEVILLE 02 31 86 59 62 ce.0140297X@ac-caen.fr

COLLÈGE DU **CINGAL**

Rue Camille Blaisot BRETTEVILLE-SUR-LAIZE 02 31 23 50 66 ce.0141312a@ac-caen.fr

COLLÈGE **G. DE MAUPASSANT**

Rue d'Harcourt SAINT-MARTIN-DE-FONTENAY 02 31 79 80 45 ce.0140068y@ac-caen.fr

MUSIQUE EN PLAINE

ÉCOLE DE MUSIQUE

4 bd des Nations BOURGUÉBUS 02 14 37 28 90 www.musique-en-plaine.com musiqueenplaine@caenlamer.fr

CONTACTS

LES PARLEMENTAIRES

· Freddy Sertin, Député

freddy.sertin@assemblee-nationale.fr Collaborateurs parlementaires:

- Corentin Goethals / Permanence parlementaire :
- 5, rue Emile Chenel à Vire 06 32 20 00 44
- corentin.goethals@clb-an.fr
- · Catherine Deshayes Dujardin 06 65 82 79 61
- · Pascal Allizard, Sénateur

Cabinet parlementaire : Place de l'hôtel de Ville

CONDE EN NORMANDIE p.allizard@senat.fr

Corinne Féret, Sénatrice

Cabinet parlementaire : 7 Place de la Résistance - CAEN - c.feret@senat.fr

Sonia de La Provôté, Sénatrice
 Cabinet parlementaire: Le Pacifique
 20, rue de l'Hippodrome - CAEN
 23 147 68 44 - s.delaprovote@senat.fr

DÉPUTÉE EUROPÉENNE

Stéphanie Yon-Courtin

Permanence: 8 rue Martin Luther King SAINT-CONTEST stephanie.yon@europarl.europa.eu

NOS CONSEILLERS DÉPARTEMENTAUX

- · Florence Boulay:
- florence.boulay@calvados.fr
- · Dominique Rose:

dominique.rose@calvados.fr

GENDARMERIE

- Communauté de Brigade MOULT 5 route de Paris - 02 31 15 04 80
- · Gendarmerie Nationale

1 place du Collège BRETTEVILLE-SUR-LAIZE 02 31 15 07 00 www.gendarmerie.interieur.gouv.fr

PRESBYTÈRE DE SOLIERS

02 31 23 10 54

TRÉSORERIE MUNICIPALE CAEN

02 31 30 42 51

Esplanade Jean-Marie-Louvel - CAEN sgc.caen@dgfip.finances.gouv.fr www.impots.gouv.fr Lundi au Mardi : 8h30-12h et 13h30-16h

Lundi au Mardi : 8h30-12h et 13h30-16h Jeudi au Vendredi : 8h30-12h et 13h30-16h

DÉPANNAGE

- ELECTRICITÉ: 0 972 675 014
- · GAZ: 0 800 47 33 33
- SAUR (eau) : 02 14 37 40 09

SANTÉ - SERVICES -URGENCES

- POMPIERS 18
- POLICE / GENDARMERIE 17
- SAMU 15
- N° URGENCE EUROPÉEN 112
- SOS MEDECINS 36 24
- 3 Place Jean Nouzille Caen
- MEDECIN DE GARDE 118 710 (appel surtaxé)
- PHARMACIE DE GARDE 32 37
- URGENCE DENTAIRE 118 418
- **DROGUE INFO SERVICE** 0 800 23 13 13
- ENFANCE MALTRAITÉE 119
- VIOLENCES FEMMES INFO 3919
- PERSONNES SOURDES OU
 MALENTENDANTES VICTIMES
 OU TÉMOINS D'UNE SITUATION
 D'URGENCE SOUHAITANT SOLLICITER
 L'INTERVENTION DES SERVICES DE
 SECOURS 1]4
- SIGNALER DES VIOLENCES EN LIGNE arretonslesviolences.gouv.fr



VICTIME DE VIOLENCES SEXISTES ET SEXUELLES PORTAIL EN LIGNE 24H/24 - 7J/7

ADMR BOURGUÉBUS

10 rue Val És Dunes BOURGUÉBUS 02 31 39 05 35 bourguebus@fede14.admr.org

CENTRE MÉDICO-SOCIAL

41 Rue Val És Dunes BOURGUÉBUS 02 14 47 55 03

CIRCONSCRIPTION D'ACTION SOCIALE DE CAEN EST

5 Rue Jules Guesde COLOMBELLES 02 31 35 15 53

RELAIS PETITE ENFANCE

10 rue de l'Avenir LE CASTELET 02 31 38 26 96 ram.plainesud@famillesrurales.org

S.S.I.A.D SERVICE INFIRMIER D'AIDE À DOMICILE

Rue de la mairie - BOURGUÉBUS Permanence secrétariat du lundi au vendredi 8h30-16h30 - 02 31 23 15 90 contact@ssiad-bourguebus.fr

DON DU SANG

Pour connaître les lieux et dates des prochaines collectes : https://dondesang.efs.sante.fr

Bulletin Le P'tit Castelois : 4° trimestre 2023 - Rédaction et mise en page : Magali Pecollo Dupont, adjointe chargée de la Communication et de l'Information - Crédits photos : Mairie, Associations, Caen la mer, Elus N° ISSN : 2824-7825 - Directeur de Publication : Florence Boulay - Impression : Mairie du Castelet

ÉDITORIAL



Chères Casteloises, Chers Castelois,

2023 aura été une année complexe car, outre une situation mondiale tendue, notre quotidien s'est avéré également difficile. L'inflation reste élevée, les prix de l'énergie continuent à augmenter et le pouvoir d'achat de tous est impacté.

Malgré tout, au Castelet, l'équipe municipale a eu à cœur de maintenir la qualité de vie et le lien social tout en poursuivant son développement.

Ainsi, concernant ces deux points, nous avons renouvelé les rendez-vous sur le thème du développement durable et vous avons proposé des rencontres parentales pour vous permettre d'échanger.

La Communauté urbaine Caen la mer et Twisto ont mis en place sur notre territoire, une offre de mobilité simple, pratique et sur mesure qui s'adresse à tous. Ce service remporte déjà un vif succès.

La commune a continué à apporter son soutien à l'ensemble des associations. Elles sont en effet, un lien essentiel à notre vie locale. Que tous les présidents et bénévoles en soient remerciés.

Concernant le développement de notre commune, vous avez déjà pu remarquer des améliorations :

- la construction d'un nouveau vestiaire sportif et du local multi-activités,
- les aménagements de la rue des Perrées et la Rue du 7 Août 1944 qui ont permis une réduction de la vitesse, entrainant ainsi une plus grande sécurité pour tous,
- la construction et la rénovation du complexe scolaire qui sera opérationnel pour la rentrée 2024,
- la réfection de trottoirs réalisée à différents endroits de la commune (celle-ci a été financée par la Communauté Urbaine de Caen la Mer).

Ces aménagements vont se poursuivre en 2024 :

- le terrain de tennis de Secqueville va être rénové et s'y ajoutera une aire de jeux pour les plus petits,
- des équipements de sport santé vont être implantés, près du verger des naissances et sur le stade de Saint Aignan de Cramesnil.

Le label « Terre de Jeux » va engager la commune dans la promotion des Jeux Olympiques au Castelet. Ainsi en 2024, des animations sportives seront organisées pour partager des moments conviviaux.

Chères habitantes, chers habitants, comme vous pouvez le constater, nous mettons tout en œuvre pour que la commune continue à évoluer en un lieu où chacun s'épanouit.

L'ensemble des agents techniques, administratifs, polyvalents est partie prenante de ce bon fonctionnement et je leur exprime ici ma gratitude.

Je veux également remercier les membres du conseil municipal. Chacun s'investit pleinement dans les missions qui lui sont confiées et je lui en sais gré.

L'équipe municipale se joint à moi pour vous souhaiter une très heureuse année 2024.



LES ÉLUS DU CASTELET



Florence BOULAY

Maire du Castelet



Céline COLLET 1er adjoint Développement Durable, Lien intergénérationnel et Vie associative



Magali PECOLLO-DUPONT **3º adjoint** Communication et Information



Patrick LESELLIER **2º adjoint** Travaux, Urbanisme, Espaces Verts et Cimetières



Franck LECOQ 4° adjoint Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse et Vie Locale

ÉLUS DE LA MAJORITÉ



Elisabeth FORET



Anne PIRAUD



Brigitte MARIE



Benoît LEFÈVRE



Sandrine MAUPAS Déléguée aux affaires budgétaires et financières



Céline PONTY



Maïté ROBILLARD



Gilles THIRÉ



Stéphane ONFROY



Sébastien GUILLOT



Virginie NOSILE



Yohann ADAM



Joseph SIANI



Mélisande DEGRÈZE Dav



David DELENTE

ÉLUS DE L'OPPOSITION



Olivier LEMAIRE



Annie PASSILLY



Philippe JÉGARD

COMMISSIONS	MEMBRES
Développement durable, lien intergénérationnel, vie associative	CÉLINE COLLET : E. Foret, B. Lefèvre, C. Ponty, V. Nosile, J. Siani, O. Lemaire
Travaux urbanisme, espaces verts, cimetières	PATRICK LESELLIER: F. Lecoq, S. Onfroy, S. Guillot, Y. Adam, M. Degrèze, O. Lemaire
Communication et information	MAGALI PECOLLO-DUPONT : E. Foret, A. Piraud, M. Robillard, V. Nosile, Y. Adam, P. Jégard
Affaires scolaires, enfance et jeunesse, vie locale	FRANCK LECOQ: M. Pecollo-Dupont, A. Piraud, B. Marie, Y. Adam, D. Delente
Affaires budgétaires et financières	SANDRINE MAUPAS : C. Collet, P. Lesellier, B. Lefèvre, C. Ponty, M. Robillard, A. Passily
CCAS	FLORENCE BOULAY • MEMBRES ÉLUS : E. Foret, S. Maupas, C. Ponty, M. Robillard, J. Siani, A. Passilly • MEMBRES NON ÉLUS : MJ. Bréard, R. Canonville, M. Fortin, S. Lecoq, C. Marest, A. Théveniaud
Cao / Ouverture des plis	FLORENCE BOULAY : C. Collet, P. Lesellier, F. Lecoq, S. Guillot, M. Degrèze, P. Jégard
Référent Forêt - Bois Normandie	C. Collet
Correspondants Défense	G. Thiré, V. Nosile
Référents Locaux Fredon	P. Lesellier, P. Jégard
Référent RGPD et PCS	M. Pecollo-Dupont
Syndicat SDEC	C. Collet, S. Guillot
Syndicat Collège Bretteville-sur-Laize	· TITULAIRES : M. Pecollo-Dupont, C. Ponty · SUPPLÉANTS : V. Nosile, Y. Adam
Syndicat Collège Saint-Martin	· TITULAIRES : M. Robillard, M. Degrèze · SUPPLÉANTS : A. Piraud, B. Marie



BIENTÔT 16 ANS? PENSEZ AU RECENSEMENT

C'EST OBLIGATOIRE

Chaque jeune Français de 16 ans doit se faire recenser. Son recensement citoyen fait, il reçoit une attestation de recensement.

Il doit présenter cette attestation lors de certaines démarches (par exemple pour son inscription au bac avant 18 ans, son permis de conduire).

Le recensement permet à l'administration de convoquer le jeune à la journée défense et citoyenneté (JDC). Si vous êtes né Français, vous devez faire votre recensement citoyen à compter de votre 16° anniversaire et jusqu'à la fin du 3° mois qui suit. La démarche se fait à la mairie de la commune de votre domicile. Vous devez faire la démarche de recensement vousmême. Si vous êtes mineur, l'un de vos parents peut faire cette démarche à votre place et en votre absence.

Présentez-vous à la mairie avec les documents suivants :

- · Carte nationale d'identité ou passeport valide
- · Livret de famille à jour
- · Justificatif de domicile

LE CONCILIATEUR DE JUSTICE

A QUOI SERT UN CONCILIATEUR DE JUSTICE ?

A résoudre à l'amiable les litiges, conflits et différents de la vie courante.

« A l'amiable », signifiant donc sans devoir « faire un procès », à la partie adverse.

Parce que faire un procès est non seulement long, coûteux, complexe, facteur de stress et de tensions, mais aussi très aléatoire, puisque personne ne sait comment le juge va finalement trancher le litige; car il le tranchera non seulement au nom du droit, qui est son seul critère, et donc de façon totalement imprévisible pour les justiciables qui ne sont généralement pas des juristes, mais aussi en fonction des preuves, objectives, qui lui auront été fournies; or dans les litiges de la vie courante on a plus souvent

des accusations plus ou moins bien étayées et/ou subjectives, que le juge pourra donc ne pas retenir.

Il n'empêche que le réflexe normal de chacun, lorsque il se sent « victime », est de vouloir « qu'on lui rende justice » ; c'est à dire que l'on dise publiquement qui a « raison », et qui a « tort », de façon aussi nette et catégorique, que tranchée.

Ce qui correspond d'ailleurs à un certain nombre des cas que le conciliateur permet effectivement de résoudre.

Toutefois, chacun sait bien que dans la vie courante, les torts et les responsabilités sont le plus souvent « partagés », et que le « compromis », de ce fait, grâce aux concessions réciproques qu'il exige, constitue non seulement la solution la mieux adaptée, mais aussi, d'une certaine manière, la plus juste.

Dès lors, autant que cette recherche de compromis soit la plus simple

possible (le conciliateur peut être saisi sans aucune formalité), la plus rapide (ce sont les parties qui décident elles-mêmes de la solution choisie), la moins coûteuse (le conciliateur de justice est gratuit), et la plus consensuelle, car rappelons-le, dans ce cas, on aboutit à un accord, écrit, oral, ou factuel, qui permet donc de « faire la paix ».

Or quoi de plus important que la paix ?

VOTRE CONCILIATEUR DE JUSTICE

- Conciliateur de Justice attaché aux 28 communes du canton d'Evrecy : Jean HUREAU
- · jean.hureau@conciliateurdejustice.fr
- Permanences le mercredi à la mairie d'Evrecy (02 31 29 33 33) sauf le 4° mardi de chaque mois, à la mairie de Bretteville-sur-Laize (02 31 23 50 02)

ETAT CIVIL

NAISSANCES

HALLEY Emy	11/01/23
LE DUC JEANNE dit LEVASSEUR Alan	16/01/23
MICAUT Adrien	12/02/23
GENTIL Émie	27/02/23
ROUSSEL Mahelyo	27/02/23
LEVANNIER Malia	22/03/23
DEFRETIN BEQUET Alma	26/03/23
HARDY Lola	05/04/23
MAUGER Romy	25/04/23
NAGUSZEWSKI Olivia	27/04/23
LEMIÈRE Mïa	26/04/23
CHRISTY Marceau	27/06/23
LUBIN FORTIN Théssa	21/07/23
LEMASSON Eva	23/07/23
LE TELLIER Andréa	08/09/23
FERET Clément	05/10/23
SIANI TCHOUAMETIEU Emily	05/11/23
LÉVÊQUE Castille	25/11/23

MARIAGES

MAURICE Catherine & CASSÉ Sylvain	15/04/2023
GAREAU Charlène & BOTTET Alexandre	22/04/2023
PLEY Régine & RÉGNIER Christian	29/04/2023
RENZI Cindy & DOUBLET Sébastien	27/05/2023
CACHARD Laëtitia & DESCLOS Bruno	24/06/2023
LEMARCHAND Marie & MAZUR Thomas	01/07/2023
HELGUERA Manon & ALBAN Vincent	01/07/2023
SAINT-LOUP Laure & MARIE Nicolas	15/07/2023
BILA Lalle Djeneba & EDOUARD dit ROGER	16/09/2023
RENAUX Tony & GRATIAN Delphine	18/11/2023

PACS

4 Pactes Civils de Solidarité ont été célébré en 2023.

DÉCÈS*

DECES	
ENGEL Bruno	03/02/23
THÉBAULT Yvette	05/03/23
ROBERGE Suzanne	08/03/23
PESQUEREL Pierre Jacques	03/04/23
CZAPSKI Jean	30/04/23
GRUSSE Odette <i>Veuve SALLÉ</i>	09/05/23
GAUTIER Didier	04/07/23
LARCHER Ginette <i>Épouse ROULLIER</i>	23/07/23
RONDEAU Joseph	23/08/23
CARON Bernadette Veuve ALBERTOS	31/08/23
LELIÈVRE Pascal	19/09/23
GOUJON Jeannine <i>Épouse FOUCHET</i>	14/10/23
GRIM Charles	28/10/23
DELENTE Gérard	29/10/23
VIEL Monique <i>Épouse ROUSSEAU</i>	04/12/23
SEIGNEURIE Andrée <i>Veuve VIVIEN</i>	19/12/23
FOUQUES Liliane <i>Épouse DUBET</i>	21/12/23



EXPRESSION DES ÉLUS DE L'OPPOSITION

Les élus de l'opposition n'ont pas souhaité s'exprimer.

DÉMARCHES ADMINISTRATIVES

ESSER INFOS + PIÈCES À FOURNIR
Calvados : Balleroy, ndé-en-Normandie, vrande, Evrecy, Falaise, s, Les Monts-d'Aulnay, lézidon-Vallée-d'Auge, l'Evêque, Thury-Harcourt, iville-sur-Mer, Verson, Vire
Inscription sur les listes électorales de la commune toute l'année. Pièce d'identité, justificatif de domicile
Pièce d'identité
Pièce d'identité
Livret de famille ou Pièce d'identité Nom, prénom, date du décès
Cerfa n°10071*15
ance à Caen Livret de Famille
s.gouv.fr/ ofessionnel de réfecture Un justificatif de domicile de moins de 6 mois, un permis de conduire valide
Fille ou garçon de nationalité française âgé de 16 ans. Se présenter entre le 1er jour du 16e anniversaire jusqu'à la fin du du 3e mois qui suit. Livret de famille, Pièce d'identité, Justificatif de domicile.

SALLES DES FÊTES · TARIFS 2024

La réservation s'effectue en mairie. Un planning des disponibilités est visible sur le site internet de la commune. L'annulation de la réservation ne se fera que sur demande écrite du locataire au plus tard 1 mois avant la date prévue du début de location. Passé ce délai ou en cas de non utilisation de la salle, le locataire sera tenu de solder le montant total de la location.

SALLE DES FÊTES DE GARCELLES-SECQUEVILLE

Résidents	Périodes	Tarifs
Hors commune	week-end	457€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	533€
	24h semaine (hors période scolaire)	225€
	week-end	225€
Habitants Le Castelet	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	276€
	24h semaine (hors période scolaire)	90€
Associations Communales		90€
Réveillon	du 31 décembre au 2 janvier	572€
Dépôt de garantie		450€
Electricité		Inclus

SALLE DES FÊTES DE SAINT-AIGNAN-DE-CRAMESNIL

Résidents	Périodes	Tarifs
Hors commune	week-end	533€
	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	620€
	24h semaine (hors période scolaire)	262€
	week-end	262€
Habitants Le Castelet	week-end 3 jours (avec lundi ou vendredi férié)	321€
	24h semaine (hors période scolaire)	104€
Associations Communales		104€
Réveillon	du 31 décembre au 2 janvier	665€
Dépôt de garantie		450€
Electricité		0,35/kWh

[·] Toute modification en cours d'année est possible, ceci en fonction de nouvelles lois ou de nouveaux décrets.

TARIFS CIMETIÈRES 2024

	Garcelles-Secqueville	Saint-Aignan-de- Cramesnil
Concession 15 ans	180 €	180 €
Concession 30 ans	280 €	280 €
Concession 50 ans	400€	400 €
Colombarium 15 ans	550 €	500€
Colombarium 30 ans	850 €	750 €
Colombarium 50 ans	1110€	850 €
Caveau 15 ans	300€	300 €
Caveau 30 ans	500€	500€
Caveau 50 ans	800€	800€

REGISTRE DES PERSONNES FRAGILES ET ISOLÉES

Dans son élaboration du Plan Communal de Sauvegarde, la mairie du Castelet recense dans un registre, les personnes fragiles et isolées afin de pouvoir maintenir un contact avec ces personnes en cas de plan d'alerte et d'urgence. Les personnes pouvant être concernées sont les personnes adultes handicapées, les personnes âgées de 60 à 65 ans sans activité professionnelle ou les personnes âgées de 65 ans et plus, résidant à son domicile.

Si vous souhaitez être recensé, le registre est disponible en mairie ou en téléchargement sur le site internet de la mairie : https://www.commune-le-castelet.fr/sécurité-environnement/prévention-gendarmerie/





Un service de collecte à domicile gratuit réservé aux personnes âgées de 75 ans et + ou en situation de handicap, dans la limite de 3 collectes par an et de 2m³ par collecte.

Pour les objets en bon état, une seconde vie est possible grâce au réemploi!



Comment en bénéficier ?

- 1
- JE CONTACTE LE SERVICE DÉCHETS MÉNAGERS
- × Par téléphone : 02 31 304 304
- × Par mail: contactdechetsmenagers@caenlamer.fr
- 2

J'ENVOIE MES JUSTIFICATIFS

(détails au verso)

» J'attends que le prestataire me rappelle pour fixer un rendez-vous dans les 15 jours après réception des justificatifs.





caenlamer.fr

Pièces justificatives à fournir

POUR LES PERSONNES ÂGÉES DE 75 ANS ET +

- Un justificatif de domicile (copie de facture d'électricité, de téléphone, d'eau...)
- Une pièce d'identité (copie de carte nationale d'identité, passeport...)

POUR LES PERSONNES À MOBILITÉ RÉDUITE

* Une pièce justificative (copie de carte d'invalidité, justificatif médical...)



Ces justificatifs sont à envoyer :

Par mail:

contactdechetsmenagers@caenlamer.fr

Par courrier :

Communauté urbaine Caen la mer Service déchets ménagers 16 rue Rosa Parks CS 52700 - 14027 Caen cedex 9

caenlamer.fr

pour en 0 02 31 304 304 contactdechetsmenagers@caenlamer.fr



Déchets acceptés







Pour favoriser le réemploi de mes meubles en bon état, je ne les démonte pas.

- × literie, mobilier
- × électroménager, audiovisuel, matériel informatique
- » puériculture, équipements de jardin et de loisirs

Déchets refusés

(MAIS ACCEPTÉS EN DÉCHÈTERIES)









- × produits dangereux (peintures, solvants, diluants)
- × gravats, débris de verre
- × déchets verts
- × pneus





TÉLÉASSISTANCE

Le Département du Calvados propose un service d'écoute et d'assistance vous permettant de rester autonome chez vous, en toute sécurité.

Négocié à un tarif inférieur à 9€ par mois, il est ouvert à tous les Calvadosiens vivant à domicile ou en résidence autonomie.

COMMENT MARCHE LE SERVICE DE TÉLÉASSISTANCE?

Particulièrement adaptée aux personnes en perte de mobilité ou dépendantes, la téléassistance vous permet de **rester autonome** tout en garantissant votre **sécurité** grâce à une **écoute** et une **assistance au quotidien.** Concrètement, il s'agit d'un dispositif que vous portez sur vous et qui vous permet de **donner l'alerte d'un simple geste.** Le Département du Calvados a sélectionné l'entreprise **Vitaris** pour gérer ce service.

VOUS SOUSCRIVEZ AU SERVICE

Un technicien Vitaris interviendra sous 48h maximum à votre domicile pour procéder à l'installation du matériel (raccordement du boitier sur une prise de courant et sur le réseau téléphonique). Le dispositif est composé d'un transmetteur et d'un déclencheur reliés directement à une centrale d'écoute disponible 24h/24h, 7j/7. Le déclencheur se présente sous la forme d'un médaillon, que vous pouvez porter autour du cou ou du poignet.

CONTACT : VITARIS \cdot 02 31 99 04 62 \cdot teleassistance.calvados@vitaris.fr



Le C.C.A.S. a signé une convention avec VITARIS et prend à sa charge intégralement le service de téléassistance pour les habitants du Castelet.

LES ENTREPRISES DU CASTELET

ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COORDONNÉES
100% FLEXIBLE	Hydraulique, chaudronnerie	08 00 88 17 05 - 100pour100flexible@orange.fr
ACE PUBLICITE	Publicité, marquage véhicule et enseigne, habillage vitrine et façade	02 31 57 29 28 - acepub@orange.fr www.ace-pub.com
AEV 2000	Terrassements - Aménagements paysagers Clôtures - Portails - Portillons Concessionnaire Piscines Magiline	02 31 93 54 71 - contact@aev2000.fr
ANAISSE PHOTOGRAPHIE	Photographe de portrait, mariage, grossesse, couple, famille, animalier extérieur ou studio www.jingoo.com/Annaisse-photograph	
ARTS ET COUTURE	Travaux de coutures, confection, création 06 26 09 27 93 accessoires cérémonies susanna.petrosyan.14@gmail.com	
BENEA SIMON	Rénovation d'intérieur, tous corps d'état 06 23 79 23 57 - beneasimon@yahoo.c	
B.P.M.A.P	Menuiserie, agencement, fabrication de menuiseries	02 31 39 12 30 contact@menuiserie-bruno-pontais.fr
CISE TP	Travaux publics 02 31 35 08 40 - contact.nordouest@owww.cisetp.com	
CONSTRUCTIONS BOULAY	Construction de bâtiments industriels, agricoles et équestres 02 31 79 96 09 - www.constructions	
CREA'PLEXI	Transformation, usinage, pliage, collage et assemblage des matières plastiques	02 31 79 90 20 - stephaneonfroy@creaplexi.fr www.creaplexi.fr
CRH NORMANDIE	IANDIE Isolation, chauffage 02 33 75 91 45 - contact@coreha.fr www.coreha.fr	
CYRIL ALIX	Photographe, mariages, séances de couple, entre 06 50 44 93 89 amis ou en familles cyril@cyrilalix.com - www.cyrilalix.com	
DECHAUFOUR GAËTANE	Location de 3 grandes chambres meublées avec salle de bain O2 31 23 51 09 - gaetane.dechaufour@live.	
DECHAUFOUR BENJAMIN ET PAUL	Exploitants agricoles, agriculture de conservation en grandes cultures	06 77 92 95 78 - dechaufourpaul@live.fr

ENTREPRISE	SECTEUR D'ACTIVITÉ	COORDONNÉES	
DR2I	Conception et réalisation de machines spéciales	02 31 83 79 40 - jm.gaslain@dr2i.fr - www.dr2i.fr	
ELAIRGIE CAEN	Génie climatique dans les domaines industriels et tertiaires, santé, commerces, logistiques et collectivités	02 31 79 89 91 - caen@elairgie.fr www.elairgie.fr	
EUROMATEC	BTP - Location, vente et service après-vente	02 31 27 77 77 - contact14@euromatec.fr www.euromatec.fr	
FERME DU GOLF	Secteur agricole, tourisme, loisirs	02 31 39 09 09 - garcelles@golfdegarcelles.com www.golfdegarcelles.com	
FIBRE DE LIN	Tourisme, visite culture du lin, réunions d'entreprise, vente de produits en lin	m.lefevre@fermesaintvaast.com www.fermesaintvaast.com	
GTA 14 GTA CARROSSERIE	4000 véhicules neufs et occasions disponibles Réparation, carrosserie automobile	02 31 97 66 70 - 02 31 85 68 66 contact@gta14.fr - www.gta14.fr	
GUILLOUX MATÉRIAUX	Commerce de gros de bois et matériaux de construction	02 31 34 34 04 r.boissinot@guillouxmateriaux.com www.guillouxmateriaux.com	
JSPV GARAGE	Mécanique automobile et motoculture	09 83 29 57 86 - jeanpaul.varignon@orange.fr	
LA JALOUSIE	Hôtel - Bar - Restaurant	02 31 85 21 71	
LEFÈVRE BENOIT	Exploitant agricole, céréales et lin	benoit.lefevre1969@gmail.com	
LGB	Fabrication de Menuiseries	02 31 23 06 98 - contact@lgb-menuiseries.fr	
LML COIFFURE	Coiffure	07 67 10 44 94 - virginie.cambrune@gmail.com	
MATAL SAS	Réfrigération et pompes à chaleur industrielles 02 31 79 63 72 - 06 18 39 72 66 sylvain.briand@matal.fr		
MANUEL MARIE	Webdesigner - Site internet - photographie 06 83 79 51 68 - contact@manuelmarie.f		
MONIKA LEROY	Accompagnement thérapeutique enfants- adolescents-adultes. Thérapies brèves, coaching, hypnoses Ericksonienne 06 33 64 09 66 - monikaleroy7@gma www.monikaleroy.com		
OXALIS PAYSAGES	Aménagements paysagers	02 31 86 28 94 - contact@oxalispaysages.fr www.oxalispaysages.fr	
PGS NORMANDIE	Recyclage 02 31 23 26 26 - www.groupepgs.com		
PLP PEINTURE	Peinture 06 35 17 48 17 - pierre.leclerc.peinture@c		
RM POSE	Cuisiniste, pose de cuisine 02 50 01 35 16 - renault.michel.pose@g		
RTN	Maçonnerie, pierre de taille, restaure tout ce qui est ancien	02 31 83 22 95 restaurationtravauxnormandie@orange.fr	
SALLÉ ÉRIC	Exploitant agricole, travaux agricoles, location tracteur benne avec chauffeur	02 31 23 51 25 eric.salle3@orange.fr	
SALTO	Transport	transportsalto@gmail.com	
SAPIAN (ex ISS)	Assainissement, antiparasitaire, ventilation, protection incendie	02 31 47 59 83 - caen@sapian.fr - www.sapian.fr	
SAREVI	Atelier de réparation pour poids lourds	02 31 82 51 00 - michel.chardon@sarevi.com	
SM3 CLAAS	Vente, distribution, matériel agricole	02 31 27 18 00 - www.sm3claas.fr	
SYSCO FRANCE	Alimentaire	09 60 40 99 95	
VAUQUELIN PASCAL	Exploitant agricole	06 81 84 71 51 - pascal.vauquelin@wanadoo.fr	
POINTS DE VENTE			
COM. UNE COIFFURE	Coiffeur itinérant	06 63 55 95 04 - facebook.com/Comune-Coiffure	
LE POISSON VOLANT	Poissonnier 06 72 28 62 98 - email@le-poisson-volant.fr		
FROMAGERIE LEBLAIS	Fromager	06 33 48 06 37 - cedric.leblais@gmail.com	
LUDO PIZZA	Pizzaiolo	06 28 59 25 56 - pizzasludo@gmail.com	
LE PETIT PRIMEUR	Primeur	06 38 86 78 17	
LES 4 SAISONS	Patissière	07 63 00 47 17 - oceanie-4saisons.fr	

Liste non exhaustive. Merci de vous faire connaître auprès de la mairie si vous souhaitez apparaître dans le prochain P'tit Castelois.

C.C.A.S.

LE CENTRE COMMUNAL D'ACTION SOCIALE

est composé de 13 personnes dont 7 élus et 6 membres civils, nommés par Madame la Maire.

Le Conseil d'Administration a été mis en place le jeudi 22 octobre 2020. Il est présidé par Madame le Maire, Florence Boulay. Elisabeth Forêt a été élue Vice-Présidente. Le budget est constitué essentiellement de la subvention octroyée par la commune.

Le C.C.A.S. se réunit périodiquement et à chaque fois que cela s'avère nécessaire. Il est important de rappeler que les sujets dont il débat, ainsi que les décisions prises, le sont dans la plus totale discrétion et que le C.C.A.S est toujours à l'écoute des personnes confrontées à des difficultés ponctuelles ou durables.

Le Centre Communal d'Action Sociale tient également un registre des personnes vulnérables, isolées. Il est notamment utilisé lors d'un plan canicule ou lors d'un confinement.

Si vous souhaitez vous inscrire ou inscrire un proche sur ce registre, vous pouvez en faire la demande auprès du C.C.A.S.

CONTACT : Frédéric ROCHER, secrétaire de mairie • 02 31 23 56 76 • ccas@commune-le-castelet.fr MEMBRES

- Elus : Florence BOULAY : Présidente Elisabeth FORÊT : Vice-présidente Sandrine MAUPAS Annie PASSILLY Céline PONTY Maïté ROBILLARD Joseph SIANI
- Membres désignés: Marie-Josèphe BRÉARD
 Renée CANONVILLE
 Monique FORTIN
 Sophie LECOQ
 Christine MAREST
 Alain THÉVENIAUD

CHAMPS D'ACTION DU CCAS DU CASTELET

PRESTATIONS	CRITERES	OBSERVATIONS
Repas des Ainés	AINÉS Être inscrit sur les listes électors	Le repas est gratuit pour les personnes qui remplissent les conditions. Elles peuvent être accompagnées par une personne de leur choix qui s'acquittera du montant coûtant de la prestation. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier de la livraison de leur repas à domicile.
Goûter de Noël	Avoir 65 ans ou plus dans l'année	Le goûter est uniquement réservé aux ainés. Les personnes qui ne pourront être présentes pour des raisons de santé pourront bénéficier d'un colis à domicile.
Sorties		A définir au cas par cas.
Aides à la cantine Aides à la garderie Aides à l'Accueil de Loisirs Aides aux Activités Scolaires	Sous conditions de ressources	La prise en charge se fait au trimestre ou à l'année, selon la composition familiale et les ressources. Un dossier est constitué en collaboration avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF.
Aides cotisations loisirs	-18 ANS	Participation de la commune à l'adhésion à une association, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
Aides cotisations clubs sportifs	Sous conditions de ressources	Participation de la commune à l'adhésion au club sportif pour les enfants jusqu'à 15 ans, maximum de 50% de l'adhésion dans la limite de 50€.
Aide au permis de conduire	-25 ANS Être titulaire du code de la route	Mise en place à compter du 2 nd trimestre 2022.
Aide Energie		L'aide énergie concerne les factures d'eau, de chauffage,
Aide exceptionnelle	Sous conditions de ressources	d'électricité, de fioul Elle est versée directement au fournisseur. Un dossier est constitué en collaboration avec les assistant(e)s de service social ou l'UDAF sur des cas très précis et ponctuels.
Dispositif Téléassistance	Adhérer à la structure en direct	Convention à partir du 01/01/2021 avec TUNSTALL VITARIS
		Contribution versée au Département pour le Fonds de Solidarité Logement (0,17€/hab en 2020)

AGENDA 2024 DES RENCONTRES

Yad'la joie! (réservées aux plus de 65 ans)

Mercredi 7 février	Jeux de société
Mercredi 3 avril	Visite guidée du plateau SMN à Mondeville et éventuellement jeux de société à la salle pour ceux qui ne pourraient pas participer (un minimum de condition physique exigée)
Mercredi 15 mai	Rencontre avec les jeunes du centre de loisirs pour un loto
Mercredi 5 juin	Visite / promenade à la colline aux oiseaux
Mercredi 3 juillet	Visite du château de Vendeuvre
Jeudi 5 septembre	Jeux de société
Dimanche 13 octobre	Repas des aînés
Jeudi 7 novembre	Jeux de société
Jeudi 5 décembre	Goûter de Noël

INSCRIPTIONS

Pour les après-midis jeux de société, inutile de s'inscrire, c'est ouvert à tous les séniors. Pour les sorties, il est impératif de s'inscrire, des bulletins d'inscription avec les détails des sorties seront distribués en temps voulu. Une petite participation est demandée pour les visites.

Nous avons décidé de passer du mercredi au jeudi pour les jeux de société, ceci pour permettre à plusieurs personnes qui gardent leurs petits-enfants le mercredi de pouvoir participer. Nous ferons un bilan après plusieurs jeudis pour voir si le changement était nécessaire.

Pour les sorties, nous conservons le mercredi en raison de la disponibilité du bus.

REPAS DES AÎNÉS - 15 OCTOBRE 2023





Nous étions 65 à nous retrouver pour le traditionnel repas des aînés. Nous nous sommes régalés avec le menu du traiteur « Le poisson volant» et avec l'animation musicale du duo Osmose.

7 plateaux repas ont été livrés, le jour même, par les bénévoles du CCAS aux personnes ne pouvant se déplacer.

L'ambiance fut joyeuse et conviviale avec un micro qui a circulé parmi les seniors chanteurs amateurs.

MERCREDI « Y A DE LA JOIE » DU 8 NOVEMBRE

Nous sommes désormais une quinzaine de fidèles à nous retrouver pour ces mercredis/ jeux de société. Nous avons profité de la date rapprochée de Noël pour confectionner des petits Pères Noël pour la décoration des tables du futur goûter.

GOÛTER DE NOËL DES AÎNÉS DU 6 DÉCEMBRE





70 personnes ont partagé le goûter. C'est avec beaucoup de plaisir que les bénévoles du CCAS ont accueilli de nouveaux "jeunes seniors"qui, semblet-il, ont apprécié cette animation. Quelques résidents de l'EHPAD " Le Belvédère" étaient présents et s'en sont donnés à coeur joie en chantant et dansant. Vers 16h, le karaoké battait son plein pour la plus grande joie de tous.

Elisabeth Forêt

VICE-PRÉSIDENTE DU CCAS

APPEL À BÉNÉVOLES

Vous disposez d'un peu de temps libre? Vous aimez le contact, les échanges? Vous êtes convaincus de l'importance du lien social?

Alors rejoignez notre équipe de bénévoles du CCAS (Centre Communal d'Action Sociale).

Votre aide sera la bienvenue lors de nos Mercredis **)** *a d'la joie : (un mercredi tous les deux mois) pour les goûters, les sorties ou les jeux de société.

Si cette action vous tente, n'hésitez pas. Contact : ccas@commune-le-castelet.fr

ÉVÈNEMENTS

OCTOBRE ROSE - SAMEDI 14 OCTOBRE 2023







Ce fut par une magnifique journée d'automne que nous nous sommes mobilisés pour la 3e édition de la journée du Bien Être au profit de la lutte contre le cancer du sein.

Pour l'occasion, nos 2 mairies se sont mises aux couleurs et nous avons installé des rubans roses qui resteront tout le mois d'octobre, chaque année.

Ce samedi 14 octobre fut organisée une marche de 5 km sur un chemin de randonnée au départ de Saint Aignan. 170 marcheurs ont participé à cet évènement dont la totalité des sommes perçues furent reversées à la lique contre le cancer et au Centre Tubiana.

Au retour de la marche, la mairie du Castelet a offert une collation /apéritif constitué de charcuteries et de fromages pour récompenser les sportifs...

La journée s'est poursuivie avec le salon du Bien Être organisé par Nadège Mette « Pour Elle » installé dans la salle des fêtes de Saint-Aignan où une vingtaine de stands accueillait les visiteurs.

Une tombola a permis de récolter des fonds toujours au profit de la lutte contre le cancer du sein. De magnifiques lots ont été gagnés comme des massages, des séances de yoga, des bijoux etc...

La mairie du Castelet et la société « Pour Elle » située à Saint Martin de Fontenay sont fières d'annoncer que cette journée de mobilisation a permis de reverser la somme de 1 330.50 €.

Merci à tous pour votre participation et votre bonne humeur et rendez-vous en octobre 2024!

Appel aux bénévoles pour l'édition 2024. Contactez nous dès maintenant au 07 69 39 02 67

Virginie Nosile Conseillère municipale

FÊTE DE LA SAINT MARTIN - DIMANCHE 12 NOVEMBRE 2023

Comme chaque année, les anciens combattants, les élus, les enfants des écoles et les habitants se sont réunis au monument aux morts de Garcelles-Secqueville pour célébrer la Saint-Martin. Après la cérémonie religieuse, une gerbe a été déposée et l'appel au souvenir des morts pour la France a été effectué.

Les enfants de la classe de CM2 ont chanté en chœur, merci à eux et à leurs enseignantes, Nathalie Boutouil et Sophie Richard, pour leur participation ainsi qu'aux familles pour leur présence.





ARBRE DE NOËL - DIMANCHE 3 DÉCEMBRE 2023

Cette année encore, le spectacle de Noël du Castelet a réuni petits et grands. Afin que chacun puisse profiter pleinement du spectacle, la mairie du Castelet a de nouveau opté pour 2 séances sur inscription, une le matin et une l'après-midi.

Les éclats de rires des enfants ont prouvé que la représentation de M. Charly a comblé tous les petits spectateurs. Le Père Noël a fait son apparition pour leur plus grand bonheur.

Pour clôturer chaque séance, un goûter (Chocolats confectionnés par l'ESAT de Colombelles) était offert aux enfants et un vin chaud aux parents. Personne n'est reparti sans glisser un mot doux à l'oreille du Père Noël et parfois une petite lettre dans la boite magique qui lui sera remise sans faute.







Franck Lecoq

Ajoint aux Affaires Scolaires, Enfance et Jeunesse et Vie Locale

PÉRISCOLAIRE

Le Castelet prend en charge la gestion et le financement des temps périscolaires.

ANNETTE	Conductrice du bus et Agent polyvalent	
CHRISTIANE	ATSEM et Agent polyvalent	
HÉLÈNE	Agent polyvalent	
KYOKO	Agent polyvalent en charge de la cantine	
LAËTITIA	Agent polyvalent	
MÉLISSA	ATSEM et Agent polyvalent	
MICKAËL	Agent polyvalent	
NADINE L	Agent polyvalent en charge de la bibliothèque	
VANESSA	ATSEM et Agent polyvalent	
VÉRONIQUE	ATSEM et Conductrice de bus	

LE RÔLE DE LA COLLECTIVITÉ SUR LE TEMPS PÉRI-SCOLAIRE

- · Organiser les garderies du matin, du soir et l'aide aux devoirs.
- Assurer le bon fonctionnement du service « Restauration Scolaire » sur les 2 sites.
- · Effectuer le transport scolaire.
- · Entretenir les locaux scolaires.
- · Réaliser les investissements nécessaires (locaux, mobiliers...).
- · Former le personnel.
- · Fournir les moyens matériels pour le bon fonctionnement des classes.

PORTAIL FAMILLES

Le portail est consultable sur : https://lecastelet.portail-familles.app/

Il permet d'inscrire un enfant, notamment pour les nouveaux arrivants, de mettre à jour les informations des familles sans avoir à remplir les questionnaires chaque année au risque de passer à côté d'une information importante, de consulter les factures en ligne directement et surtout, nous avons accès à tous les dossiers mis à jour à n'importe quel endroit de la commune. PENSEZ A METTRE A JOUR VOS COORDONNEES TELEPHONIQUES afin que nous ne perdions pas de temps pour vous joindre en cas d'incident.

GARDERIE

La garderie est assurée le matin de 7h30 à 8h40 et le soir de 16h40 à 18h30 dans les locaux de l'école élémentaire. Depuis 2022, une tarification à la 1/2 heure et une prise en charge du goûter et sa préparation par le personnel communal ont été mis en place.

	Créneaux horaires	Tarifs commune	Tarifs hors commune
NAATINI	Arrivée avant 8h	1,85 €	3,55 €
MATIN	Arrivée après 8h	1,25 €	2,65 €
SOIR	Départ avant 17h	1,40 €	2,85 €
	Départ entre 17h et 17h30	1,95 €	3,70 €
	Départ entre 17h30 et 18h	2,50 €	4,45 €
	Départ entre 18h et 18h30	3,00 €	5,40 €

AIDE AUX DEVOIRS

Le service d'aide aux devoirs est toujours en place les lundis de 17h à 18h15. Le conseil a décidé de maintenir son coût à 3,00€/ vacation

RESTAURATION SCOLAIRE

La cantine scolaire est assurée sur les deux sites en liaison froide avec notre partenaire CONVIVIO. Les réservations et les annulations ne sont prises en compte que sur le portail familles à défaut le repas sera non prévu ou facturé sans être pris.

Depuis la rentrée de septembre 2023, les tarifs de notre prestataire ont encore augmenté de plus de 0,12 € ainsi que le coût du personnel et des énergies.

Depuis le 1er janvier 2023, le prix du repas a été fixé à 4,40 €. Le Conseil Municipal a décidé de prendre en charge le surcoût engendré afin de travailler une alternative pour la rentrée 2024 avec le nouveau restaurant scolaire.

Notre volonté reste d'assurer une qualité de restauration optimum pour les enfants.

Repas à thème : Le traditionnel repas de Noël a eu lieu le 21 décembre 2023 et les rois ont été tirés le 12 janvier 2024, pour la plus grande joie des enfants.

FRUIT À LA RÉCRÉ

Tous les mardis, la commune s'est engagée à continuer de distribuer un fruit aux enfants des écoles. L'objectif de cette opération est de prendre du plaisir en goûtant et en mangeant des fruits. Notre partenaire Multifruits de Soliers nous gâte toutes les semaines.

EFFECTIF RENTRÉE SCOLAIRE

Rentrée Scolaire	Maternelle	Elémentaire	Total
2020 - 2021	76	120	196
2021 - 2022	79	129	208
2022 - 2023	89	135	224
2023 - 2024	92	126	218

BUS SCOLAIRE: Caen la mer subventionne les kilomètres liés aux transports des enfants le matin et le soir ainsi que les frais liés à l'entretien du bus. La mairie finance les déplacements sportifs, sorties extra-scolaires et pédagogiques. Aucune participation financière n'est demandée aux parents.

ÉCOLES

MONDIAL DE RUGBY

Les classes de l'école élémentaire ont travaillé sur le mondial de rugby durant ce ler trimestre. Chaque classe (du CP au CM2) a suivi de près ce championnat, s'est entrainée avec passion pendant plusieurs semaines et a aussi préparé un haka pour impressionner les équipes adverses!

Pour finir, le 20 octobre, les élèves se sont donnés rendez-vous sur le stade et ont participé au tournoi inter classe. Nos jeunes rugbymen ont joué avec passion et tous ont pu reprendre des forces grâce au goûter offert par les parents. Bravo à tous!



COMMÉMORATION GARCELLES

Des élèves volontaires des 2 classes de CM1 et CM2 et leurs maitresses ont participé à la commémoration du 12 novembre. Ils ont chanté une partie du chant de Johnny Hallyday « Marie » qui évoque la vie d'un soldat et ses souffrances durant une guerre et la Marseillaise. Ils ont aussi déposé une rose blanche et un bleuet devant le monument. Les élèves sont fiers de participer à ce devoir de mémoire.



JOURNÉE DU PATRIMOINE

Dès la mi-septembre, les classes de CM1 et CM2 ont participé à la journée du patrimoine organisée à Caen. Les élèves ont alors pu découvrir les paysages et rues d'un quartier de Caen à savoir Les Quatrans. Deux guides ont expliqué et montré les différentes évolutions depuis les années 1970. Après cette découverte, les deux classes ont pique-niqué sur les pelouses du château de Caen et ont réalisé une enquête découverte dans l'enceinte du château.



ÉCOLES



CYCLE PISCINE CP ET CM1

Les élèves de CP et CM1 sont allés à la piscine de la Grâce de Dieu en octobre et novembre, les mardis matins et jeudis après-midis.

Deux groupes dans chaque classe ont été faits selon les niveaux des élèves, le but étant que les enfants soient de plus en plus à l'aise dans l'eau.

Myla (CM1) déclare : « On devait mettre la tête sous l'eau le plus possible, on a fait la fusée et on a appris à faire l'étoile de mer ».

Cléa et Manon (CMI) ajoutent : « Les maîtres nageurs étaient gentils, ils nous ont dit que l'important est de croire en soi ! Alors, on a bien travaillé et on sait presque tous nager à la fin des dix séances ! ».

Les CP ont bien progressé et ils ont adoré aller à la piscine : « On devait aller dans le grand bassin et tenir le bord ; j'ai bien aimé attraper la perche et je ne coulais pas » dit Nathan (CP).



SORTIE À LA FORÊT DE GRIMBOSQ POUR LES CLASSES DE PS ET PS/MS

Lorsque nous parlons des animaux de la forêt, nous pensons souvent aux cerfs, aux sangliers, mais c'est aussi un nombre incalculable de petites bêtes dont l'influence sur l'équilibre de la forêt est bien plus grande...

Les enfants se sont familiarisés avec cet environnement et ont découvert toutes les petites bêtes qui vivent sous la terre.

Les élèves ont réussi à attraper de petits insectes et les ont observés grâce à de petites loupes.

La chasse aux « trésors d'automne» a eu aussi beaucoup de succès! Ils ont pu ramasser les fruits des arbres en grande quantité (glands, châtaignes...).

RELAIS PETITE ENFANCE

Familes rura es

Le Relais Petite Enfance est un service intercommunal (ancienne Communauté de communes de Plaine Sud) gratuit qui s'adresse aux parents ou futurs parents à la recherche d'un mode d'accueil, aux professionnels de l'accueil individuel (assistantes maternelles et gardes d'enfants à domicile), aux parents employeurs et leurs enfants. Le Relais Petite Enfance est géré par l'Association Familles Rurales du Calvados.



Le Relais propose aux assistants maternels et aux gardes d'enfants à domicile une information générale sur les droits et obligations, une information sur les différentes modalités d'exercice de la profession et sur les évolutions de carrières, un recueil des disponibilités d'accueil, des temps de rencontres avec d'autres assistants maternels, gardes d'enfants à domicile, des temps de rencontres et d'échanges

sur les pratiques professionnelles ainsi qu'un espace documentaire.

Le Relais propose aux parents ou futurs parents des informations sur les modes d'accueil existants, les droits et obligations, une liste des assistants maternels du territoire, un soutien dans le rôle d'employeur, un soutien à la fonction parentale, des animations et des soirées thématiques (développement de l'enfant, prévention...)

Enfin, le Relais propose aux enfants des temps d'éveil, de jeu, de découvertes, de rencontres et de socialisation, des sorties et des spectacles, des animations en lien avec les structures locales.

L'animatrice vous accueille lors des matinées d'éveil dans des locaux aménagés pour les bébés et les jeunes enfants. Ces animations sont ouvertes aux enfants de moins de 6 ans accompagnés de leur assistant maternel et / ou de leurs parents employeurs ou garde d'enfant à domicile.

Des manifestations ont lieu tout au long de l'année : des interventions en éveil corporel, éveil musical, des animations en langue des signes, des séances bébé barboteur à la piscine du Chemin Vert, des manifestations culturelles. Le public du Relais peut aussi profiter de sorties (ferme pédagogique de Ouézy, Olympiades au bois de Soliers, cueillette de pommes à la Cueillette de Cagny, balade à la colline aux oiseaux), de temps festifs et de spectacles, d'interventions de professionnels qualifiés et d'ateliers ludiques et pédagogiques variés tout au long de l'année, en fonction des périodes et des saisons.

Zoom sur: Une première dans le département: Vendredi 17 novembre 2023, plus de 70 assistantes maternelles (dont 15 de notre territoire) se sont rencontrées au Studio, à Bretteville l'Orgueilleuse, pour y suivre une journée pédagogique, organisée par 6 RPE (Arc-en-ciel, l'Escale, La Ronde des doudous, Les P'tits Aviateurs, Oasis et Plaine Sud) et accompagnée par la fédération du Calvados de l'association Familles Rurales, gestionnaire des RPE. La CAF, le Conseil départemental, la MSA, les collectivités locales, la PMI, etc. ont également soutenu ce projet.

Les assistantes maternelles ne bénéficiaient d'aucune journée pédagogique jusque-là dans le Calvados, alors que les professionnels de crèches en bénéficient chaque année. L'objectif est de soutenir les professionnels car ces métiers ont besoin d'être valorisés, nous constatons une baisse régulière des effectifs des assistantes maternelles. Le but est aussi d'enrichir les pratiques professionnelles, se rencontrer et échanger, sur son temps de travail et en journée.

Au programme: des ateliers nutrition, motricité, émotion, nesting, corps et mouvements, atelier musical, contes, etc. Avec aussi un spectacle interactif sur le métier, tous ces temps étant animés par des professionnels (psychologue, diététicienne, psychométricienne, danseuse, musicien, comédien, etc).

Emilie Genest

RESPONSABLE DU RELAIS



Relais Petite Enfance Plaine Sud

10, rue de l'avenir - Garcelles-Secqueville 14540 Le Castelet - 02.31.38.26.96 / 07.69.27.15.01. rpe.plainesud@famillesrurales.org

Accueils sur rendez-vous / accueils téléphoniques :

Mardi : 13h30 à 18h - Jeudi : 13h30 à 17h Vendredi : 13h30 à 16h

Matinées d'éveil de 9h30 à 11h30 :

Mardi et jeudi à Soliers Mercredi à Rocquancourt Vendredi à Bourguébus

ASSOCIATION DE PARENTS D'ÉLÈVES



Voici venu le temps du bilan annuel des actions de l'APE. Durant cette année 2023, l'APE a organisé:

Un défilé déguisé au travers des rues de Saint Aignan, suivi d'un barbecue aux abords de la salle des fêtes.

La kermesse de l'école grâce à la préparation des maîtres et

maîtresses de chaque classe pour mettre en scène les enfants.

Une boom d'Halloween à destination des enfants pour leur permettre de se déhancher déguisés au son de la musique.

Année marquée par les départs notables de la présidente, Charline, de Cyril le maître décor (particulièrement sollicité sur le laby frousse) et de Laure et Nicolas. Mais qui a vu l'arrivée de nouveaux parents d'élèves avec leur enthousiasme et leurs lots d'idées pour permettre de récolter des fonds afin de financer les activités de l'école.

Nous profitons de cet encart pour adresser nos remerciements officiels :

· aux maitresses et maître, ATSEM et l'ensemble des intervenants auprès de nos enfants, pour

leurs investissements et leurs projets. Nos actions permettent d'en financer une partie.

- à la mairie et leurs représentants toujours très réactifs pour combler nos lacunes en anticipation - nous sommes encore une jeune association...
- · aux parents d'élèves qui répondent présents aux différentes manifestations et qui parfois nous donnent un coup de main dans l'organisation.

Pour 2024, notre objectif est de réussir à organiser des activités alliant souvenirs pour les enfants, moments de partage et de convivialité entre les familles et un peu de rentabilité (tout de même) pour financer les différents projets pensés par les maîtresses pour nos écoliers.

Vous pouvez d'ores et déjà noter dans vos agendas :

Le carnaval, la kermesse, une tombola, le bal d'Halloween.

Nous réfléchissons également à d'autres événements mais il est encore tôt pour en faire part (apéro concert de rentrée).

Nous réitérons l'appel aux bonnes volontés et toute l'équipe de l'APE vous souhaite de bonnes fêtes de fin d'années et une heureuse année 2024.

L'équipe de l'APE du Castelet

CENTRE DE LOISIRS Le Castelet - Castine en Plaine



Le centre de loisirs géré par l'association Familles Rurales Calvados se situe dans les locaux de l'école primaire de Garcelles-Secqueville (les mercredis) et dans l'école maternelle de Saint-Aignan-

de-Cramesnil (vacances).

- · Ouvert tous les mercredis et vacances scolaires.
- · Accueil des enfants de la petite section à 12 ans.
- · Inscription à la demi-journée (avec ou sans repas) ou journée le mercredi.
- · Inscription à la journée et 3 jours minimum/semaine pendant les vacances.

CAPACITÉS D'ACCUEIL:

- · 24 enfants de moins de 6 ans
- · 36 enfants de 6 ans et plus

Première inscription sur le site FAMILLES RURALES CALVADOS

Pour suivre nos aventures, n'hésitez pas à nous demander les codes d'accès de notre BLOG!

NOS OBJECTIFS PÉDAGOGIQUES:

- · Prendre en compte les envies de chacun
- · Participer à l'épanouissement des enfants dans un cadre sécurisant
- · Fidéliser nos équipes d'animateurs, les aider à se former
- Proposer des activités et des temps de loisirs adaptés aux âges des enfants
- · Privilégier l'autonomie pour tous (créer des espaces adaptés) et le vivre ensemble

- · Privilégier des sorties sur le territoire proche du centre de loisirs
- · Communiquer le plus possible avec les familles

Une rencontre intergénérationnelle avec l'EHPAD de Saint-Aignan-de-Cramesnil a eu lieu pendant les vacances de la Toussaint autour d'un projet artistique et un goûter.

Le centre a également participé à la préparation de gâteaux pour la boum l'Halloween organisée par l'APE.

En décembre, nous avons lancé une récolte de jouets au profit du secours populaire, le passage du père Noel vert a eu lieu le mercredi 13 décembre.

En 2023 : nous accueillons de plus en plus d'enfants du territoire, nous avons proposé aux enfants un panel d'activités ludiques selon leur souhait, les vacances nous permettent de mener des projets à long terme. Nos objectifs en 2024 sont d'améliorer encore notre accueil et de participer aux événements sur les territoires des communes.

CONTACT ET INFORMATIONS:

marie.meziere@famillesrurales.org07 66 29 86 05



LOCAL JEUNES Le Castelet - Castine en Plaine



Le Local ados de la commune constitue un espace de vie sociale pour les jeunes du territoire. Il représente un lieu de rencontres, de jeux et de découvertes, offrant des activités variées qui renforcent les liens entre les adolescents. Au-delà de ses fonctions récréatives, le local joue un rôle important dans la vie quotidienne, notamment à travers la préparation collective de repas par les adolescents eux-mêmes, favorisant l'autonomie et le partage au sein de la structure.



UNE FORTE AFFLUENCE PENDANT LES VACANCES D'OCTOBRE

Au cours des dernières vacances, victime de son succès, Le Local ados a connu une forte fréquentation témoignant de l'importance de cet espace pour les ados. Pour répondre à cette affluence, l'équipe d'animation et les élus se sont mobilisés et organisés au mieux pour continuer d'accueillir un maximum de jeunes de la commune. Malheureusement, le local ne peut pas répondre à toutes les demandes, par manque d'espace, mais également pour ne pas impacter la dynamique positive du local. En effet, le local doit rester un espace de vie où chaque jeune s'y sent bien.

Il convient de souligner que la forte affluence se concentre principalement lors des vacances scolaires. Pourtant, lors des ouvertures en période scolaire, les mercredis et les samedis, nous avons encore amplement la possibilité d'accueillir de nombreux jeunes. Notre engagement persiste à proposer des activités attrayantes à tous, tout au long de l'année, en prenant en compte les envies des ados.

LES PERSPECTIVES POUR LA NOUVELLE ANNÉE

Pour les vacances de Noël, le local sera fermé durant la première semaine des vacances, mais retrouvera toute son animation du mardi 2 janvier au vendredi 5 janvier.

Dans une volonté de s'adapter aux envies des jeunes, des ouvertures ponctuelles pourront s'organiser certains vendredis soir en période scolaire, créant ainsi des opportunités supplémentaires pour les jeunes de vivre des moments ensemble. Voici quelques propositions de l'équipe pour les vendredis et samedis à venir : atelier couture pour créer du sopalin réutilisable, projet « radio » avec Benjamin, découverte de nouveaux jeux de société, soirée au local, match de Basket à Caen...



L'équipe jeunesse de Familles Rurales vous souhaite une belle année 2024!

Pour plus de renseignements, n'hésitez pas à venir nous rencontrer directement au Local jeunes ou nous contacter.

CONTACT ET INFORMATIONS:

· Marina Mirault · 07 83 06 87 82 · marina.mirault@famillesrurales.org



DIRECTRICE



ZOOM sur Hugo Queval

Habitant de Garcelles-Secqueville



Vous habitez depuis quelque temps au Castelet ? Alors, la famille QUEVAL, vous connaissez forcément !!

Mais si !!! Odette et Pascal à Secqueville !! Olga, Jérémy et leurs enfants Arthur, Hugo et Tiago à Garcelles !! Vous savez bien, Hugo !! Le jeune homme qui créait des robes de princesse pendant le Covid !!!

Hugo QUEVAL est un enfant de notre commune ; il y a effectué sa scolarité primaire avant de poursuivre ses études à Caen. Elève brillant, il a toujours eu un crayon à la main pour dessiner lorsque les cours lui semblaient longs, des croquis de mode principalement. Créer est pour lui une passion.

Pendant le Covid, pour s'occuper, il a installé un atelier de couture dans le garage de ses parents et s'est lancé sur la machine à coudre offerte par sa tante. Il s'est auto-formé au moyen de différents tutos, de conseils glanés çà et là auprès de couturiers. Hugo est allé choisir ses tissus au marché Saint Pierre à Paris et s'est lancé. Tout n'a pas été simple au départ ; passer du dessin à un modèle en 3

dimensions n'est pas si aisé. Hugo a toujours aimé le strass, les paillettes de la mode, ce qui fait rêver. C'est donc tout naturellement que son premier modèle (réalisé à 15 ans) a été une robe de mariée.

Hugo a continué ses études tout en confectionnant ses robes dès qu'il avait du temps libre (jusque tard dans la nuit bien souvent). Il a peaufiné ses techniques, imprimé sa pâte dans la confection de ses modèles. Ses créations postées sur les réseaux sociaux font rêver. Il offre l'opportunité à ses amies mannequins de les présenter. Celles-ci ont été mises en valeur lors de défilés : une quinzaine de modèles à l'ESSEC (école de commerce parisienne) en octobre 2022 et une présentation plus importante à l'hôtel de ville de Caen en mai 2023.

Depuis quelque temps, Hugo se diversifie ; les robes princesses ne sont plus ses uniques modèles. Il se renouvelle, apportant d'autres matières, travaillant également le noir et non plus uniquement la couleur. Il crée maintenant des pièces pour hommes. Il améliore ses techniques, poursuit ses recherches et a très récemment assisté à un stage chez Chanel. Hugo va fréquemment à Paris, participe à des rencontres importantes et vit des opportunités insoupçonnées.

Actuellement, il se donne les moyens de réfléchir à son avenir. Fera-t-il une école de mode dans les années à venir ? Pour l'instant, son projet est de lancer son entreprise, sa marque, de faire coïncider, si possible, ce bel évènement avec la date anniversaire de ses 18 ans !!! Le soutien sans faille de sa famille l'aide à poursuivre ses rêves.

Le jeune créateur de mode castelois peut compter sur nous également! Belle réussite à toi, Hugo!!!

Vous pouvez le suivre sur Instagram : Quevalcouture ou sur TikTok : hugo_queval



RETENEZ LE 16 MARS, UNE MAGNIFIQUE SURPRISE VOUS ATTEND!

LES TRAVAUX DU CASTELET

RÉFECTIONS TROTTOIRS

Parking rue Joseph Delente

(Garcelles-Secqueville):

Datant de la fin des années 1980, les trottoirs et le parking de la rue Joseph Delente, à l'époque réalisés en émulsion (goudron / gravier) ont été rénovés.

Quelques bordures cassées ont été reprises avant la mise en place de l'enrobé. Une modification a également été réalisée pour permettre une meilleure giration du camion de collecte des déchets.

Ces travaux financés par la communauté urbaine de Caen la mer ont été réalisés par l'entreprise Toffolutti pour un montant de 25 000 €.

Place PMR rue des marronniers

(Saint-Aignan-de-Cramesnil):

Une petite partie de trottoirs de la rue des marronniers (75 mètres environ) a été reprise. Là aussi, le revêtement vieillissant a été remplacé par de l'enrobé.

Ces travaux financés par la communauté urbaine de Caen la mer ont été réalisés par l'entreprise Toffolutti pour un montant de 9 000 €.

Impasse des marronniers (Secqueville):

Sur ce secteur également, trottoirs et parking ont été rénovés. Ces travaux avaient été retardés dans l'attente de la finalisation du zonage de eaux usées et eaux pluviales sur le hameau. Le principe étant, dans la mesure du possible, de s'assurer en amont que des réseaux ne seront pas à remplacer ou positionner à court ou moyen terme.

Dans le cadre de la mise en accessibilité du cimetière, une place PMR a également été réalisée. La réfection des allées devrait être engagée en 2024.

Là encore, c'est la communauté urbaine qui finance des travaux réalisés par l'entreprise Toffolutti.

Montant des travaux : 25 000 €.

ENTRETIEN DES HAIES, RESPECT DES ESPACES PUBLICS

L'arrêté du 14 mars 2023 relatif aux règles de bonnes conditions environnementales interdit de couper les haies et les arbres pendant la saison de nidification soit entre le 16 mars et le 15 août.

Néanmoins, lorsque vous taillez vos haies, n'oubliez pas la haie qui jouxte l'espace public. En effet, elle fait partie de votre propriété et, à ce titre vous devez veiller à ce qu'elle n'empiète pas sur le domaine public et qu'elle respecte les hauteurs définies dans le règlement du PLU (disponible sur le site internet de la commune).

Une fois coupée, pensez à ramasser tous vos déchets et, soit les composter, soit les déposer en déchetterie.

Des haies entretenues contribuent au cadre de vie et à l'embellissement de votre commune.

De même, lorsque vous réalisez des travaux, respectez les espaces verts. Il arrive encore trop souvent que les agents endommagent les tondeuses à cause de cailloux ou déchets jetés sur les espaces verts ou ne soient gênés par un véhicule stationnant sur un espace vert.





TRAVAUX / URBANISME

CHANTIER ÉCOLE PHASE 2

Comme annoncé dans le précédent bulletin, les élèves de l'école primaire ont pris leurs quartiers temporairement dans les locaux destinés, à terme aux élèves de maternelle.

Chacun a pris ses marques rapidement que ce soit l'équipe pédagogique, manifestement satisfaite, les élèves et le personnel ravis d'évoluer dans des locaux neufs.

Les différents démontages (placo, plafonds, électricité plomberie etc.) étant réalisés en août, la phase de rénovation d'une part et de reconstruction

des deux anciennes classes modulaires d'autre part a été lancée dès la rentrée de septembre.

Malgré quelques adaptations côté rénovation les entreprises sont dans les délais prévus.

Le planning est, pour le moment, respecté ce qui devrait permettre une livraison fin du premier trimestre 2024. Le second trimestre sera dédié à l'installation progressive des différents mobiliers et accessoires ainsi qu'à la réalisation des finitions extérieures.

La rentrée 2024 se fera dans des locaux totalement rénovés.









Patrick Lesellier

Ajoint aux Travaux, Urbanisme, Espaces Verts et Cimetières



Les p'tits héros vous annoncent l'ouverture de leur micro-crèche au Castelet le 1er mars 2024.

Vous venez d'accueillir ou vous attendez un enfant. Vous cherchez un mode d'accueil à temps plein ou à temps partiel pour votre reprise de travail ou vous souhaitez confier votre enfant quelques jours par mois.

Il reste quelques places disponibles, vous pouvez effectuer votre demande de préinscription grâce au lien suivant : https:// micro-creche-les-ptits-heros-1.meeko.site/ registration



Suivez l'actualité de nos structures d'accueil du jeune enfant sur notre page facebook :

Julie et Karine





MONOXYDE DE CARBONE

GAZ INCOLORE, INODORE, TOXIQUE ET MORTEL

Se protéger

1ère cause de mortalité par toxique, le monoxyde de carbone (CO) résulte d'une mauvaise combustion du bois, du charbon, du pétrole, de l'essence ou du fuel et du gaz (butane, propane ou naturel : « gaz de ville »).

Le fonctionnement d'appareils à combustion mal entretenus ou utilisés dans de mauvaises conditions ainsi que des installations de chauffage ou de production d'eau chaude mal conçues, sont susceptibles d'occasionner une exposition au CO et un risque d'intoxication.

AGIR SUR LES APPAREILS À COMBUSTION

Les appareils sources d'émission de monoxyde de carbone



chemininée/poêle



chauffage d'appoint



chaudière



groupe électrogène



- Faites contrôler et entretenir les appareils à combustion destinés au chauffage et/ou à la production d'eau chaude par un professionnel qualifié ;
- Faites ramoner et vérifier l'étanchéité des conduits et des cheminées d'évacuation des gaz et des fumées.

POUR VOTRE SÉCURITÉ, FAITES RÉALISER CES OPÉRATIONS PAR UN PROFESSIONNEL QUALIFIÉ.

TOUTE L'ANNÉE

- N'utilisez jamais de façon prolongée les appareils de chauffage d'appoint au pétrole, même pourvus d'un dispositif de sécurité ;
- Ne vous chauffez jamais avec des appareils à combustion non destinés à cet usage (gazinière, four, barbecue, braséro...);
- Ne faites jamais fonctionner dans un espace clos (logement, sous-sol, cave, garage...) des groupes électrogènes ou tous moteurs thermiques (scooter, moto, voiture...) destinés à un usage extérieur à l'air libre.

AGIR SUR LA CIRCULATION DE L'AIR

DES PRATIQUES DE BON SENS

- Ne bouchez jamais les orifices ou grilles de ventilation naturelle (entrée et sortie d'air) qui assurent la circulation permanente d'air neuf dans le logement;
- Aérez quotidiennement, régulièrement et suffisamment longtemps les pièces de vie du logement (salon, salle de séjour, chambres...) pour renouveler l'air ambiant, notamment après une occupation prolongée.



Pour votre bien-être et votre santé, laissez respirer votre logement.



QUE FAIRE EN CAS D'INTOXICATION?



et par SMS au 114 pour les personnes sourdes et malentendantes



PREMIERS GESTES



Aérez immédiatement les locaux,



Évacuez rapidement les locaux,



Si possible, arrêtez les appareils à combustion,



Appelez les secours.



CONSIGNE DE SÉCURITÉ

Ne réintégrez les locaux qu'une fois la source responsable identifiée et après le passage d'un professionnel qualifié.





LE CASTELET PROPRE : 183 KG DE DÉCHETS POUR L'ÉDITION 2023



Une quarantaine de personnes a répondu présent à l'appel de la mairie pour l'opération annuelle le Castelet Propre. Répartis sur 5 parcours grâce aux 2 CV du Deudeuch club, les habitants ont ramassé beaucoup de plastiques, des déchets de construction mais aussi de nombreuses bouteilles et futs de bières abandonnés. Caen la Mer, le TEF du Cingal et Twisto étaient présents pour informer les habitants sur les solutions pour réduire les déchets et se déplacer avec les transports en commun.

En parallèle des actions de ramassage dans les rues de la commune, la coop 5 pour 100 effectuait une collecte de déchets électriques et électroniques et de mobiliers inutilisés. Les dépôts se sont étalés toute la matinée. 52 objets électriques ou électroniques (293 kg) ont été collectés dont 25 pour le réemploi, les autres en panne ou cassés seront recyclés.



SENSIBILISER LES ENFANTS À LA PROTECTION DE LA NATURE

L'association Surfrider est intervenue en classe pour expliquer aux enfants le devenir des déchets dans la nature et leurs conséquences sur la faune et la flore. Jeu de cartes, jeu de plateau et extrait de plage, les trois ateliers proposés ont permis aux enfants de reconnaître les déchets et de les trier pour mieux les recycler. Plastiques, métal, verre ou déchets organiques, chaque famille de déchets a sa poubelle.





UN SPECTACLE DRÔLE POUR APPRENDRE LA MÉTHODE DU B.I.S.O.U





Grâce au partenariat avec le SYVEDAC, la commune a eu la chance d'accueillir le spectacle L'odyssée des lueur'. Les habitants venus à la représentation se sont retrouvés embarqués dans une aventure endiablée et drôle visant à obtenir les cinq Lueu'R. L'objectif de cette mission stratégique : réduire les déchets et sauver la planète. De nombreuses embûches vont venir perturber cette mission mais la méthode du B.I.S.O.U va s'avérer être une arme efficace dans cette mission. Consommer bien, consommer mieux avec le BISOU c'est :

B comme BESOIN : A quel besoin cet achat répondil ? Ce besoin est-il réel ou le fruit d'une manipulation marketing ou sociétale ?

I comme IMMÉDIAT : Dois-je l'acheter immédiatement ? Puis-je me le permettre, est-ce vraiment urgent ?

S comme SEMBLABLE : N'ai-je pas quelque chose de semblable ? Ne puis-je pas le compenser par ce que je possède déjà ?

O comme ORIGINE : Quelle est l'origine de ce produit ? Suis-je en accord avec sa méthode de fabrication, sa méthode de production ? Est-il créé de manière suffisamment éthique, écologique, respecte-t-il suffisamment le bien-être animal ?

U comme UTILE : Cet objet me sera-t-il vraiment utile ? Comment je faisais pour m'en sortir avant ?

A l'issue du spectacle, tout le monde s'est réuni autour d'un délicieux buffet zéro déchet. Les échanges se sont poursuivis sous forme d'une table ronde animée par le SYVEDAC sur les solutions zéro déchet comme le vrac, les sites de réemploi, les applications d'achat de 2^{nde} main. Quatre familles ont témoigné de leur expérience en matière de réduction des déchets. Bonnes pratiques, fausses bonnes idées, solutions faciles, elles ont dévoilé tous leurs conseils et présenté les résultats obtenus sur le poids de leur poubelle. Malheureusement, il reste encore des efforts à faire. Les analyses du SYVEDAC montrent que le poids de nos poubelles ne fait qu'augmenter et malgré l'extension des consignes de tri, la part des déchets enfouis dans la nature (non recyclés, non traités) ne cesse de croitre. En moyenne, chaque habitant de Caen La Mer rejette 20 kg de déchets non recyclés chaque semaine.





Céline Collet

Adjointe au Développement Durable, Lien intergénérationnel et Vie associative

ATELIER DE CONFECTION DE MANGEOIRES POUR OISEAUX



Après les nichoirs l'année dernière, cette fois-ci ce sont des mangeoires pour oiseaux que huit familles sont venues confectionner le 7 octobre dans la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

En hiver, les oiseaux ont besoin de beaucoup d'énergie pour résister au froid. Une mangeoire leur permet de trouver de la nourriture facilement.

Accompagnés et guidés par Léo, du CPIE Vallée de l'Orne, petits et grands ont mesuré, scié, cloué, poncé grâce au matériel et outils mis gratuitement à leur disposition.

Chacun a été fier du résultat obtenu!

Léo a pu donner à chacun des petites astuces : quelles graines donner en fonction des espèces, laisser monter les plantes en graines pour nourrir naturellement les oiseaux et surtout prévoir une réserve d'eau peu profonde.

COMPRENDRE ET ACCOMPAGNER LES ÉMOTIONS DE L'ENFANT

Un temps d'échanges sur la gestion des émotions des enfants de 0 à 6 ans a été proposé par Marie-Pierre DUBOIS, psychologue.

QUE SONT LES ÉMOTIONS, D'OÙ VIENNENT-ELLES ?

Mme DUBOIS a pu expliquer comment fonctionne le cerveau des plus petits, grâce aux découvertes faites par les neurosciences, et la conclusion est... qu'ils ne maîtrisent pas grand-chose. Ils ne sont ni capricieux, ni colériques mais leur cerveau est immature et ne leur permet pas de contrôler leurs émotions.

Il est alors nécessaire de les accompagner, en fonction de leur âge, d'essayer de gérer leurs émotions... car tout n'est pas possible!

Cette étape est importante dans le développement de l'enfant, car elle va lui permettre de mieux réagir face aux situations.

Une vingtaine de parents et professionnels de la petite enfance a alors pu découvrir des astuces et techniques pour que les émotions de nos petits puissent s'exprimer sans pour autant, les laisser déborder!

C'EST QUOI UN ADOLESCENT ? C'EST QUOI UN PARENT D'ADOLESCENT ?

Carine LOQUET, éducatrice spécialisée à la Maison des Adolescents du Calvados est intervenue autour d'une table d'échanges entre parents pour discuter sur les relations parents-adolescents. Les participants ont apprécié le temps d'échanges car ils se sentent peu informés sur le sujet et ont confié vouloir réitérer l'intervention pour aborder d'autres sujets.

La Maison des Adolescents du Calvados, basé dans le centre-ville de Caen est complétée par une équipe mobile dans le département, dont à la médiathèque « Quai des Mondes » de Mondeville. Elle accueille les jeunes, leurs familles et les professionnels et mène des missions de prévention, de soutien à la parentalité et de prise en charge adaptée pour les ieunes le nécessitant.

Pour notre secteur, les services de soins à solliciter sont :

- Centre de Consultations Thérapeutique de l'Enfant et de la Famille
 80 Boulevard Dunois 14000 CAEN - 02.31.82.64.64
- Centre médico-Psychologique pour Enfants et Adolescents de Falaise
 Centre Hospitalier de Falaise
 Boulevard des Bercagnes 14700 FALAISE 02.31.20.20.32



CONTE SUR TAPIS LECTURE

Il n'y a pas d'âge pour commencer à écouter des histoires, ce n'est pas Madame Hiboux qui nous dira le contraire.

Madame Hiboux nous a emmené au fil de ses histoires à mimer, chanter. Il a été question d'escargots, d'écureuil, de pluie, d'orage et de loup...

Petits et grands ont été pleinement happés par la conteuse et ont pu ensuite manipuler les marionnettes, objets sonores, livres que Madame Hiboux avait emmenés dans sa besace.

19 enfants de 1 à 7 ans ont pu profiter de cette découverte du conte, accompagnés par leur parents et grands-parents.



ATELIER D'ÉVEIL MUSICAL



Le dernier Rendez-vous du Castelet, l'éveil musical, s'est tenu samedi 9 décembre, à l'école maternelle de Saint Aignan de Cramesnil. Une dizaine de familles accompagnée de leurs jeunes enfants a participé à cette animation.

Eline a chanté, fait chanter des chansons adaptées au public très attentif. Les enfants ont pu découvrir de nombreux instruments, les manipulant en soufflant, tapant, secouant...

Chacun est reparti enchanté, la tête pleine de belles mélodies.





Le dernier Rendez-Vous du Castelet de l'année étant passé, il est temps de dresser un premier bilan de ce programme qui a compté 16 animations. Plus de 320 personnes ont participé à ces rendez-vous sur le thème du développement durable et du soutien à la parentalité. Leurs retours positifs prouvent que ces temps de rencontres et de partage sont appréciés et bénéfiques pour s'informer voire modifier ses habitudes sur les thématiques abordées. La municipalité tient à remercier ses partenaires qui ont tous proposé des animations de qualité. Certaines actions ayant dû être reportées, nous vous donnons rendez-vous en 2024!



DÉCHÈTERIES

Sept déchèteries sont à votre disposition sur le territoire de la Communauté urbaine Caen la mer. La déchèterie est un espace gardienné qui permet le réemploi et le dépôt des déchets ne pouvant être collectés en porte à porte en raison de leur nature, poids ou volume. C'est un centre d'apport volontaire ouvert aux particuliers et professionnels (artisans, commerçants, associations, etc.).

LES CONDITIONS D'ACCÈS

L'accès aux particuliers est gratuit sur simple présentation d'une pièce d'identité et d'un justificatif de domicile. L'accès est limité aux véhicules de tourisme, aux véhicules attelés d'une remorque et aux camionnettes de moins de 3,5 tonnes.

DÉPÔTS LIMITÉS

Les apports sont limités à 2m³ par jour.

Par semaine, les dépôts sont limités à 3m³ de gravats, 3m³ de cartons, 5m³de végétaux, 3m³ de bois, 3m³ de ferraille et 3m³ de tout-venant.

Le dépôt de déchets dangereux spécifiques (peintures, solvants, acides etc.) est limité à 50 litres ou 50 kg par mois. Si votre quantité dépasse, veuillez contacter un prestataire privé.

LES DÉCHETS ACCEPTÉS

- · Les encombrants :
- · Les déchets d'ameublement ;
- · Les gravats et déblais ;
- · Les métaux et ferrailles ;
- · Les déchets verts ;
- · La terre :
- · Le bois ;
- · Les cartons;
- \cdot Le verre ;
- · Les huiles de friture et de vidange ;
- · Les extincteurs :
- · Les déchets diffus spécifiques (peintures et solvants);
- · Les piles, batteries et accumulateurs ;
- · Les DEEE (Déchets d'équipements électriques et électroniques) ;
- · Les textiles, maroquinerie et chaussures ;
- · Les lampes et ampoules ;
- · L'amiante et le ciment.

Attention : le dépôt d'amiante est accepté pour les particuliers uniquement. L'amiante doit être filmée, ne doit pas dépasser 1,50 m x 2,50 m, dans la limite de 15 maximum. Vous pouvez humidifier le matériau afin d'éviter la dispersion des fibres dans l'air.

LES DÉCHETS REFUSÉS

- · Les ordures ménagères : à déposer à la collecte habituelle en porte à porte ou apport volontaire ;
- · Les bouteilles de gaz : y compris hélium et toute recharge de gaz;
- · Les éléments entiers de véhicule : à rapporter dans un centre de casse ou auprès d'un ferrailleur ;
- · Les citernes à fioul : à rapporter chez le ferrailleur (en veillant à bien vider la cuve au préalable) ;
- · Les souches de plus d'1 mètre de diamètre ;
- · Les pneus avec jante ;
- · Les DASRI (Déchets d'activités de soins à risques infectieux et assimilés) ;
- · Les médicaments : ils peuvent être déposés en pharmacie ;

- · Les produits radioactifs ;
- · Les cadavres d'animaux;
- · Les engins explosifs : munitions, grenade, obus ou arme à feu ;
- · Les pneus des professionnels.

LES DEEE

Les DEEE sont les Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques :

· Lave-linge, réfrigérateur, ordinateur, sèche cheveux, cafetière, outillage sur secteur et à batteries, téléphone portable...

Avant de les déposer en déchèteries, sachez que tout vendeur est obligé de reprendre votre ancien appareil contre l'achat d'un neuf.

Pensez aux collectes éphémères de DEEE (Déchets d'Equipements Electriques et Electroniques) et DEA (Déchets d'Equipement d'Ameublement).

DÉCHÈTERIE DE FLEURY SUR ORNE

1 rue des Carriers · 14123 Fleury-sur-Orne 02 31 30 43 04 - caenlamer.fr

Horaires d'ouverture

	Haute saison	Basse saison			
Périodes d'ouverture	Du 1 ^{er} mars au 31 octobre	Du 1 ^{er} novembre au 28 février			
Du Lundi au vendredi	9h-12h et 14h-18h	9h-12h et 14h-17h30			
Samedi (particuliers uniquement)	9h-12h30 et 13h30-18h	9h-12h30 et 13h30-17h30			
La déchèterie est fermée les jours fériés.					



DÉCHÈTERIE DE ST MARTIN DE FONTENAY

Avec le transfert de la compétence des déchets à la Communauté Urbaine, un accord pour quelques années avec le SMICTOM permet aux habitants du Castelet de continuer d'avoir accès à la déchèterie de Saint-Martin-de-Fontenay (mais plus celle des Aucrais). Les modalités d'accès sont à prendre auprès des services du SMICTOM au 02 31 23 84 63 ou sur www.smictomdelabruyere.com



BIODECHETS

DES SOLUTIONS ADAPTÉES POUR LE TRI DES DÉCHETS ALIMENTAIRES

À partir du 1er janvier 2024, les collectivités territoriales chargées de la gestion des déchets seront dans l'obligation de proposer des solutions de tri des déchets alimentaires à tous les usagers.

La loi AGEC (Anti-Gaspillage pour une Economie Circulaire) impose aux collectivités territoriales comme la Communauté urbaine Caen la mer, de trouver des solutions efficaces pour valoriser les déchets alimentaires, en fonction de la configuration des habitats.



Syveda

L'objectif est que tous les habitants puissent trier leurs déchets biodégradables, constitués principalement de résidus de cuisine : épluchures, marc de café, thé, coquilles d'œufs et fruits secs... Le fait de les trier séparément allège d'environ 1/3 le volume de la poubelle grise.

Marc Lecerf: « Le compostage permet de valoriser les déchets biodégradables au lieu de les enfouir ou de les brûler et aussi de réduire ainsi la production de gaz à effet de serre. C'est aussi une solution plus écologique et économique pour les collectivités territoriales et donc pour tous les habitants ».

Depuis 2005, la Communauté urbaine de Caen la mer a initié une démarche en ce sens, en proposant des composteurs individuels et en accompagnant l'installation de sites de compostage partagé pour habitations collectives. Au total, 23 217 composteurs individuels ont été distribués. Aujourd'hui, 36,60% des foyers concernés en sont équipés. 60 sites de compostage en pied d'immeuble, 11 sites de compostage de quartier et 25 sites en restauration collective ont été installés. L'évolution de la réglementation va donc intensifier la pratique du compostage sur le territoire.

Pour développer et promouvoir le tri des déchets alimentaires des ambassadeurs du tri sillonnent le territoire. Des études d'opportunité de compostage partagé sont réalisées dans tous les immeubles du territoire, permettant de savoir si l'installation d'un site en pied d'immeuble est possible.

À CHAQUE HABITAT SA SOLUTION:

- Maison avec jardin individuel: chaque foyer non doté est invité à demander un composteur gratuitement en s'inscrivant sur <u>caenlamer.fr</u> rubrique compostage. Le composteur est à récupérer en distribution « drive » à Mondeville. C'est l'occasion de poser toutes vos questions à l'agent qui vous accueille.

- Habitat collectif avec espace vert commun: à la demande des habitants de la résidence et après mobilisation des usagers et désignation de deux personnes référentes, un site de compostage est installé gratuitement au pied de l'immeuble en accord avec la copropriété. Les référents du site sont formés et chargés d'en assurer le bon fonctionnement. Caen la mer et le Syndicat pour la Valorisation et l'Élimination des déchets de l'Agglomération Caennaise (SYVEDAC) accompagnent les habitants tout au long du processus.
- Habitat collectif sans espace vert commun: un site de compostage de quartier peut être installé sur un espace vert public après concertation avec les habitants concernés, la commune, Caen la mer et le SYVE-DAC afin d'accompagner les usagers dans l'utilisation et l'entretien des composteurs.

À défaut d'espaces verts et de conditions techniques réunies, des points d'apport volontaire sont déployés pour proposer aux habitants une collecte des déchets alimentaires. Les points d'apport volontaire se présentent sous forme d'abris bacs avec une trappe d'ouverture sur le dessus pour le dépôt des déchets alimentaires. Une fois collectés, ils seront acheminés vers une plateforme de compostage industrielle. Le compost produit est utilisé en amendement principalement pour l'exploitation agricole.

QUELQUES CHIFFRES

Notre commune compte 591 logements individuels (INSEE, 2019).

En 2023 : 193 foyers sont déjà équipés de composteurs individuels, soit 32,66% des logements individuels au 03/11/2023.

Il n'est pas prévu de points d'apport volontaire au Castelet.

FOURRIÈRE ANIMALE

UN SERVICE INTERCOMMUNAL POUR RETROUVER LES ANIMAUX PERDUS

La fourrière animale de Verson est un service de Caen la mer qui dessert 218 communes depuis le 1er février 2021. Huit agents recueillent chats et chiens errants ou divaguant, en quête de retrouver leurs maîtres ou un nouveau foyer. Voici les règles à suivre si vous trouvez ou perdez un animal.



Vous avez trouvé un animal errant?

Quelles que soient sa race et sa taille, les animaux en divagation peuvent toujours avoir un comportement imprévisible. Si l'animal présente des signes d'agressivité, il ne faut pas tenter de l'attraper. Il faut donc laisser les services compétents intervenir.

Vous devez contacter la mairie de la commune où l'animal a été trouvé ou les services de police (Police Municipale, police nationale, gendarmerie), ces derniers se chargeront de contacter les services de la fourrière. Avant d'appeler, repérez précisément le lieu où se trouve l'animal errant. S'il est docile, vous pouvez rechercher des signes d'identification : tatouage (rare), collier, médaille, etc.

Les services de Caen la mer prendront ensuite rapidement en charge l'animal afin :

- De réaliser un examen sanitaire et lui apporter, si nécessaire, les premiers soins
- Rechercher immédiatement son propriétaire grâce à sa puce et au fichier des animaux domestiques
- · Si son propriétaire ne le récupère pas, le confier à une société protectrice des animaux.



J'ai perdu mon animal : que faire?

Contactez votre mairie, prévenez votre vétérinaire, informez la fourrière animale : 02 31 80 73 03 ou fourrière, verson@caenlamer.fr

Vous pouvez également diffuser une annonce via les réseaux sociaux notamment via les groupes d'entraide Facebook (PetAlert ...). Si votre animal est identifié (puce électronique ou tatouage), vous pouvez déclarer sa disparition sur le site internet i-cad.fr, en cliquant sur l'espace « DETENTEUR » (connexion à l'aide du numéro d'identification de l'animal).

Une fois votre animal retrouvé, n'oubliez pas de signaler son retour et de supprimer vos post sur les réseaux sociaux!

Pourquoi dois-je payer pour récupérer mon animal?

Les tarifs de la fourrière servent à couvrir les frais de fonctionnement du centre animalier (techniciens-soigneurs, véhicules dédiés et agréés, nourriture etc.) engendrés par la garde de l'animal. Ils servent également à prendre en charge le coût des soins vétérinaires apportés à l'animal.

Les tarifs de la fourrière se basent sur trois étapes clé :

1. Le captage sur site pour lequel les tarifs seront calculés en fonction de la durée du trajet, de la durée de l'intervention, et des dépenses relatives au déplacement et à la distance.

- 2. L'accueil en fourrière qui dépendra du temps d'accueil de l'animal, du temps consacré à la recherche des propriétaires, et aux dépenses relatives aux animaux.
- 3. L'hébergement qui comprendra le temps consacré à l'animal (soins, nettoyage, etc.), aux dépenses alimentaires et au coût horaire des agents.

C'est grâce à ce service que vous pourrez retrouver votre animal en santé et gardé dans de bonnes conditions.

CHIFFRES CLÉS

- 35 boxes et chatières ; 3 boxes infirmerie pour héberger les animaux
- · 2 véhicules d'intervention
- · 8 agents
- 62 500 € de budget (fonctionnement et investissement)





© Caen la me

SYVEDAC - Syndicat pour la Valorisation et l'Elimination des déchets de l'agglomération Caennaise



Picsel Drone/

Produits, jetés puis collectés, nos déchets font ensuite l'objet d'un traitement adapté en fonction de leur nature. En valoriser la plus grande part, c'est le rôle du Syvedac*.

La valorisation des déchets permet de les rendre encore utiles, en les employant comme ressources. Sur 166 998 tonnes traitées par le Syvedac en 2022, 98,1 % ont été valorisées :

Le recyclage, ou valorisation matière (25 % en 2021).

Il permet de fabriquer de nouveaux produits à partir du déchet trié, à savoir les emballages et les papiers. Depuis 2021, tous les papiers et tous les emballages sans exception sont à trier dans le bac jaune. Seuls les emballages en verre sont à déposer dans les colonnes dédiées.

Le compostage, ou valorisation organique (9 % en 2021).

C'est le mode de traitement vertueux par excellence car il permet de redonner à la nature ce qu'elle a produit. Tontes, branchages, épluchures, feuilles mortes... sont des déchets dits organiques car leur dégradation aboutit à la production de compost. A valoriser directement chez soi si cela vous est possible : vous pourrez réutiliser le compost ou le broyat de bran-

chages. Votre jardin et la biodiversité qu'il abrite vous en seront très reconnaissants.

La production d'énergie, par l'Unité de Valorisation Energétique des déchets du Syvedac à Colombelles (64,1 % en 2021).

Le contenu de notre poubelle grise, des déchets ultimes (non recyclables, non compostables) y sont incinérés. Leur combustion permet de produire de l'électricité, utilisée pour les besoins de l'UVE, et de la chaleur, qui alimente l'équivalent de 14 500 foyers par an (dont des serres en agriculture bio depuis mars 2021).

Le reste, soit 1,9 % des déchets (3 176 tonnes) est enfoui dans une installation de stockage dédiée.

AGIR POUR PRODUIRE MOINS DE DÉCHETS

Le Syvedac met en place de nombreuses actions portant sur la réduction des déchets à la source. Non produit, un déchet n'a en effet pas de nuisance sur l'environnement et n'entraîne aucun coût lié à sa collecte et son traitement.

Nombreux sont les gestes accessibles à tous pour faire moins de déchets : composter, broyer ses branchages, cuisiner ses restes, utiliser des contenants réutilisables,

refuser les sacs jetables, faire une liste de courses, bien ranger son frigo, louer au lieu d'acheter, donner au lieu de jeter...

Retrouvez bien d'autres gestes encore sur le site Internet du Syvedac (rubrique espace documentaire).

Plus d'infos sur www.syvedac.org

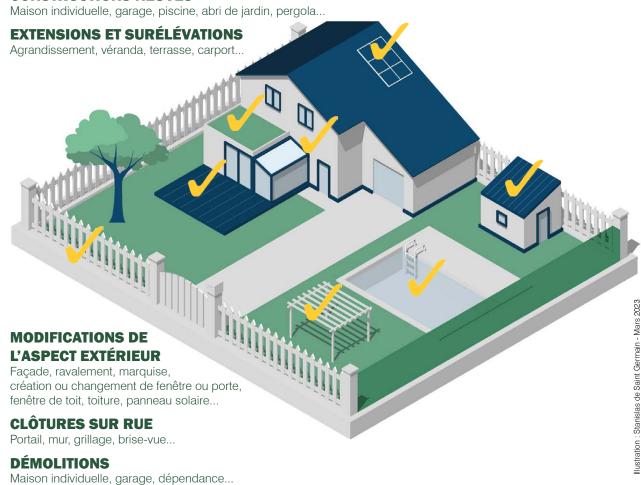


* Le Syvedac s'occupe du service public de traitement des déchets produits par les ménages, dont la finalité principale est leur valorisation sous forme de matières et d'énergie, et est pleinement engagé dans la réduction des déchets. En 2022, ses 6 intercommunalités adhérentes regroupent 175 communes et 433 000 habitants.

URBANISME

QUELS TRAVAUX SONT SOUMIS À AUTORISATION ?

CONSTRUCTIONS NEUVES



QUELLES AUTORISATIONS POUR QUELS TRAVAUX

Modification de façade ou agrandissement, conception d'une terrasse, d'une piscine ou d'une dépendance, un dossier d'urbanisme peut être nécessaire avant le démarrage de vos travaux. Différents types d'autorisation sont demandées en fonction de leur importance et de leur nature :



DÉCLARATION PRÉALABLE PERMIS DE CONSTRUIRE PERMIS DE DÉMOLIR

DISPENSE D'AUTORISATION

Les dispenses d'autorisation concernent essentiellement les travaux de très faible envergure - conditions de surface ou de hauteur - ou ne modifiant pas l'aspect extérieur. Renseignezvous!

ATTENTION!

Même si vos travaux sont de faible importance, veillez à vérifier si une autorisation est nécessaire. Ces autorisations peuvent vous être demandées par votre notaire en cas de revente du bien ou par votre assureur en cas de sinistre.

ENVIRONNEMENT

« ICI COMMENCE LA MER »

Adoptons les bons gestes pour préserver nos rivières et notre littoral

La Communauté urbaine Caen la mer a lancé en 2023 une campagne de sensibilisation appelée « lci commence la mer » en apposant, dans l'ensemble de ses 48 communes, 300 macarons à proximité immédiate des avaloirs. L'objectif de cette action : lutter contre l'incivisme environnemental et rappeler le cheminement des déchets de la terre à la mer afin que chacun prenne conscience de l'impact qu'il peut avoir sur son environnement immédiat.



Une connexion directe à la mer

Les grilles d'évacuations d'eau, appelées avaloirs, recueillent les eaux de pluie ruisselant sur la chaussée et permettent d'éviter les inondations. Cette eau qui s'écoule passe par des canalisations sous la chaussée avant de se déverser dans le milieu naturel (cours d'eau, rivière, bassin) puis vers la mer ou vers la nappe*, emportant alors tout ce qui se trouve sur son passage. Ainsi, à proximité ou pas du littoral, nous sommes tous responsables de la qualité de l'eau.

* Une nappe phréatique est une nappe d'eau souterraine.

NE JETONS PAS NOS DÉCHÊTS DANS LES AVALOIRS

Contrairement aux idées reçues, les avaloirs ne sont pas des bouches d'égouts et les eaux pluviales ne sont donc pas traitées en station d'épuration. Cette méconnaissance induit des gestes inadéquates (jet de mégot, déchet jeté au sol, rejet de peinture ou eau de lavage) impactant notre écosystème et pouvant nuire au milieu naturel.



300 MACARONS POSÉS SUR L'ENSEMBLE DU TERRITOIRE

Il est alors nécessaire de sensibiliser l'ensemble des usagers au fonctionnement du réseau d'eaux pluviales afin de déclencher une prise de conscience collective et inciter chacun à adopter des comportements vertueux: jeter ses déchets à la poubelle ou les ramener en déchetterie pour les plus dangereux.

Pour cela, 300 macarons en pierre de lave émaillé vont être apposés dans des lieux clés du territoire (à proximité de lavoirs, d'écoles, sur des places de marché...):

Les couleurs et l'image présentes sont ludiques et attractives, à destination des petits comme des grands.

LE SAVIEZ-VOUS?

Combien de temps les déchets déversés dans la mer mettent-ils à se dégrader?

- · Mégot de cigarette : 1 à 5 ans
- · Huile de vidange : 5 à 10 ans
- · Sac plastique: 10 à 20 ans
- · Canette: 80 à 100 ans
- Masque jetable : 450 ans
- · Bouteille en plastique : 450 ans

MAISON DE L'HABITAT

UNE QUESTION SUR VOTRE LOGEMENT?

Un seul endroit, la Maison de l'Habitat

Vous vous posez de nombreuses questions sur le logement et l'habitat et vous avez du mal à vous y retrouver dans ce labyrinthe d'informations? La Maison de l'habitat de Caen la mer, c'est le lieu unique pour vous orienter, vous informer et vous conseiller. Elle est là pour vous apporter toutes les réponses que vous cherchez sur la location, l'accession, la rénovation et l'adaptation de votre habitat.

Vous recherchez un logement social?

La Maison de l'habitat vous accompagne tout au long de votre démarche. Elle vous aide dans l'enregistrement de votre demande sur le fichier unique départemental, vous permet de modifier ou renouveler celle-ci jusqu'à l'attribution d'un logement. Elle vous informe également sur le parc de logement social situé sur le territoire de Caen la mer. Selon votre profil, la Maison de l'habitat peut vous orienter vers le dispositif le plus adapté à votre situation.

Vous souhaitez accéder à la propriété?

La Maison de l'habitat vous informe sur l'ensemble des dispositifs d'aides à l'accession et notamment sur les aides de Caen la mer et de certaines communes.

Vous souhaitez rénover ou adapter votre logement ?

Que vous soyez propriétaire bailleur, propriétaire occupant ou encore copropriétaire, la Maison de l'habitat avec ses conseillers partenaires vous aide à réaliser votre projet. Elle vous informe également sur les aides à la rénovation et à l'adaptation de votre logement.

Rendez-vous donc à la Maison de l'habitat :

16 rue Rosa Parks 14000 Caen Téléphone : 02 31 38 31 38 maison.habitat@caenlamer.fr











© Caen la mer



Des conseillers Voltalis viennent à votre rencontre pour vous présenter le dispositif et vous proposer son installation.

Merci de leur réserver le meilleur accueil!

Contactez Voltalis pour en bénéficier, c'est gratuit et sans abonnement!

02 44 19 84 62

(du lundi au samedi de 10h à 18h, appel non surtaxé)



Avec le soutien de :





LES ASSOCIATIONS DU CASTELET

POLYKROM'





C'est avec un grand plaisir que le groupe vocal Polykrom' poursuit ses répétitions au Castelet tout en participant aux animations de la commune.

Nous avons pu interpréter quelques titres lors de la fête de l'été à Saint-Aignan-de-Cramesnil, le 23 juin 2023, l'occasion pour nous de nous présenter.

Nous avons soutenu le Téléthon lors des courses organisées par Rock Raideurs le 8 décembre dernier. Quelques-uns d'entre nous ont épaulé les coureurs et cyclistes lors du ravitaillement sur la place des palabres à Garcelles ; puis à l'arrivée de la course, au gymnase de Soliers, tout le groupe a donné une aubade aux courageux participants.

Notez notre prochain rendez-vous : nous donnerons un concert en soutien à Mars bleu en l'église de Saint Aignan de Cramesnil dimanche 24 mars à 16h. Nous vous y attendons nombreux !!!

Que l'année 2024 vous soit douce et pleine de chansons!!!

Anne Piraud

CHEFFE DE CHŒUR

SOCIÉTÉ DE CHASSE DE SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL

La Société de Chasse de Saint-Aignan-de-Cramesnil présidée par Alain CORTES et Philippe HUET a organisé son traditionnel Ball-Trap annuel les 2 et 3 septembre dernier, regroupant environ 70 tireurs venant de tout le département.

DÉCOUVERTE DE LA RÉSERVE DE SAINT SAMSON

La Société de chasse de Saint-Aignan-de-Cramesnil en lien avec la fédération de chasse du Calvados va permettre à des élèves de l'école primaire du Castelet de découvrir la réserve ornithologique de Saint Samson lors du premier semestre 2024.

> Alain Cortès et Philippe Huet



Remise des Prix en présence de Florence BOULAY (Maire du Castelet) et Melvin HUET (AXA Vire - Partenaire de la manifestation)



LE JARDIN DES SOURIRES



Cette année 2023 nous aura encore permis de partager d'excellents moments au jardin.

L'an dernier, c'est la sécheresse qui avait compromis certaines récoltes, cette année c'est un été frais et pluvieux qui nous a laissé

craindre peu de résultat. Mais les tomates se sont bien défendues contre le mildiou et nos récoltes de poivrons se sont poursuivies jusque tard dans l'automne. Nous avons tenté (et réussi !) panais, épinards, haricots, aubergines, mâche, persil, basilic... et, avec moins de succès, diverses variétés de courges et courgettes. Nos jeunes buttes ont encore besoin de se nourrir, c'est pourquoi elles passeront l'hiver sous une épaisse couche de broyat et de paille.

Nos récoltes nous ont permis de belles dégustations, et nous avons récupéré et fait sécher de nombreuses graines, qui seront semées l'an prochain.

La mairie nous a de nouveau soutenus en nous accordant une subvention, et en finançant l'achat de nos toilettes sèches. Cela a donné lieu à un chantier de construction bien sympatique pour apporter encore un peu plus de confort au jardin!

Nous avions accueilli une nouvelle adhérente en début d'année 2023, et, lors de notre assemblée générale annuelle, c'est un nouvel adhérent qui nous a rejoints.





A cette occasion, nous avons fait un bilan positif de nos activités, tant d'un point de vue financier qu'humain. En effet, nous continuons à nous retrouver avec plaisir autour d'événements conviviaux, en plus de nos matinées de jardinage. Les occasions n'ont pas manqué cette année avec les anniversaires, un mariage et notre assemblée générale!

En 2024, nous allons poursuivre nos cultures, tester d'autres légumes, continuer à agrader le sol de nos buttes. Nous nous retrouverons pour une journée « Jardin ouvert » à laquelle tous les habitants de notre commune sont les bienvenus. Notez dès à présent la date! Ce sera le dimanche 5 mai 2024.

Dominique Printemps

PRÉSIDENTE

Si vous souhaitez en savoir plus, sur la permaculture ou le jardinage raisonné, vous pouvez toujours passer nous voir au jardin le samedi matin, nous suivre ou nous contacter sur notre page Facebook « Le jardin des sourires » ou par mail à : lejardindessourires14@gmail.com.



DEUDEUCH CLUB



L'année 2023 est passée très vite pourl'association Deudeuch'Club, domiciliée au Castelet et ayant des adhérents dans tout le département et même au-delà. Le nombre d'activités proposées à tous les amateurs de 2CV et dérivés (Dyane, Méhari, etc) a été

une nouvelle fois conséquent.

L'Assemblée Générale du Club s'est tenue le 21 janvier à Saint-Aignan-de-Cramesnil, une occasion pour tous les membres de se voir et d'échanger sur l'année passée. Le week-end précédent, le Bureau était présent à Paray-le-Monial (71) pour l'AG des présidents de tous les 2CV Clubs de France.

Les adhérents pouvaient ensuite se déplacer à Paris pour l'incontournable Rétromobile dont la 47e édition s'est tenue du 1er au 5 février, puis à St Hilaire du Harcouët le 5 mars, pour la traditionnelle Bourse d'échange du Club Citroën de la Baie du Mont St Michel et à Reims (51) les 4 et 5 mars pour le Salon des Belles Champenoises d'Epoque.

En mars se tenait également la Bourse d'échange de Pont-l'Évêque puis en avril le salon BEIM au Mans.

Le club s'est ensuite rendu en nombre chez nos amis du Calvadeuche et ses p'tits, qui fêtaient les 20 ans de leur association à Escures-sur-Favières les 6 et 7 mai. Cap à l'ouest ensuite, direction la Bretagne et Plouay, où se tenait la 28° Rencontre Nationale des 2CV Clubs de France, entre les 17 et 21 mai, un formidable et enthousiasmant meeting où on retrouve tous les clubs amis

Le grand rendez-vous de l'année 2023 pour le Deudeuch'Club s'est tenu le week-end de la Pentecôte, c'était l'occasion de fêter les 30 ans de l'association! Trente années ensemble, avec beaucoup de souvenirs, énormément de voyages, entre adhérents ou en famille, des moments forts, des projets partagés et une passion commune. Trois jours de festivités qui se sont déroulées à St-Rémy-sur-Orne, merci à son maire Serge Ladan qui a bien voulu mettre à disposition ses infrastructures.

En juin, l'usine Stellantis de Caen (anciennement Citroën et PSA) fêtait ses 60 ans et proposait deux journées Portes Ouvertes les 10 et 11 juin. L'occasion pour notre club de proposer des baptêmes et des animations autour de... la 2CV!

Direction la Sarthe ensuite, avec la manifestation prestigieuse Le Mans 2CV Classic, du 29 juin au 2 juillet, qui enrôlait les 2CV (de notre club et d'ailleurs) pour conduire les VIP au sein du site du circuit Bugatti.

L'été s'est poursuivi en Suisse avec la 24° Rencontre Mondiale des Amis de la 2CV, dans la région de Delémont du 25 au 30 juillet, mais aussi en Angleterre



sur le circuit de Snetterton les 26 et 27 août où, au sein d'une équipe de cinq pilotes, deux adhérents ont disputé une course d'endurance de 24H à bord de leur 2CV préparée pour cette compétition.

Les 2 et 3 septembre à la prairie de Caen avait lieu le Rétrofestival, une occasion unique de faire du rétro-camping dans l'enceinte de l'hippodrome! Le week-end suivant voyait se dérouler un rallye de nuit (dénommé aussi « Nuit de la Galère ») aux alentours de St-Sauveur-le Vicomte. Enfin, les 16 et 17 septembre, le club exposait une très belle 2CV au Salon Auto-Moto Rétro de Rouen.

Le samedi 30 septembre, la traditionnelle journée de collecte des déchets sur les routes et chemins du Castelet a demandé aux 2CV d'assurer la sécurité des bénévoles. Nous avons ainsi ramassé un grand nombre de petits polluants qui ne saliront plus les abords de la commune. Un grand merci aux organisateurs et aux élus pour cette journée à la fois utile et conviviale!

Le 7 octobre a eu lieu le 75° anniversaire de la 2CV, lequel s'est tenu au Conservatoire Citroën à Aulnay-sous-Bois, où étaient invitées quelques 2CV de notre club, parmi les... 75 2CV ayant reçu leur carton d'invitation de la marque aux chevrons! Une journée VIP!

Le Goûter de Noël à destination des enfants et petitsenfants de l'association, a eu lieu le 26 novembre, puis les adhérents se sont donnés rendez-vous à Soliers les 8 et 9 décembre, dont les coutumiers baptêmes 2CV et ventes de petits objets ont permis de recueillir plusieurs centaines d'euros au profit du Téléthon

Le Deudeuch' Club tient à remercier la commune du Castelet pour les réunions mensuelles de l'association qui peuvent se tenir dans ses locaux chaque premier vendredi du mois. Pour conclure, le club souhaite aux élus et habitants du Castelet une très belle année 2024!

Thomas Houdan
LE PRÉSIDENT

CONTACT:

· 10 rue de l'Avenir - Garcelles-Secqueville - 14540 LE CASTELET · 06 51 80 61 43 - deudeuchclub.caen@laposte.net

CLUB DE FOOT LE CASTELET





Le Castelet FC se réjouit d'évoluer depuis le début de saison dans des infrastructures qui nous procurent satisfaction et fierté.

Le club reste stable en ce qui concerne les séniors, vétérans, mais nous progressons toujours en jeunes, puisque notre école de foot compte environ 100 licenciés répartis de la façon suivante : U6/U7, U8/U9, U10/U11, U12/U13 garçons et nos féminines U6-U7/U8-U9/U10-U11.

Le club a organisé, avec l'aide de la Mairie que nous remercions encore une fois, une sortie le 11 novembre pour aller voir le match SMC QUEVILLY. Nos 60 minos qui ont effectué le déplacement ont mis le feu pour encourager le Stade Malherbe de Caen.

Concernant nos U12/U13 garçons, nous avons réussi à conserver cette catégorie grâce à un gros investissement de Dom, Christophe, Alban, Moncef. Dans cette équipe, nous avons des garçons qui

évoluent au CFC depuis 6 ans pour certains, il aurait été dommage qu'ils partent dans d'autres clubs .

Nous tenons à remercier nos coachs bénévoles séniors, vétérans, école de foot qui malgré des conditions climatiques difficiles, depuis plus d'un mois, assurent les entraînements et les matchs.

Nous souhaitons la bienvenue aux nouveaux : Sophie, Arif, Mathieu, Jimmy, Thomas, Jérome et François.

Toute l'équipe du CFC se joint à moi pour vous souhaiter une belle Année 2024.

CONTACTS:

- · Michel Bacon, Président: 06 16 08 20 3
- · Dominique Chatry, Trésorier : 07 67 19 62 13

Michel Bacon PRÉSIDENT DU CFC







ASSAC (ASSOCIATION SPORTIVE SAINT AIGNAN DE CRAMESNIL)



Le club de foot est actuellement en sommeil, les membres du bureau ont décidé de donner la somme de 500 € au profit du Téléthon. Cet argent provient de la location de vaisselle que le club possède et qui est dans le local de la salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil.

Raymond Evandre PRÉSIDENT

CLUB IMAGES

Dernièrement le club Images de Saint-Aignan-de-Cramesnil a organisé son 17° French Digital Tour. Un changement de dernière minute nous a contraint à juger les 7 872 photos venues de 54 pays à travers le monde et fourni par 620 auteurs dans le dortoir de l'école maternelle de Saint Aignan.

La triplette de juges venue de Cherbourg et de Belgique a œuvré studieusement du 18 et 19 novembre, il s'agissait de M. Laurent Scelles, M. Guy Gilson et M. Christian Jézéquel.

La meilleure de notre salon fut Mme Bruder Ursula originaire d'Allemagne, l'auteur Français le mieux classé fut M. Leroux Patrice qui a terminé à la 7^e place.

Un échantillon de leurs œuvres vous est présenté ci-dessous.

NOS PROCHAINES MANIFESTATIONS SERONT:

- · Expo annuelle du 15 et 16 juin 2024.
- · Le French Digital Tour Samedi 16 et dimanche 17 novembre 2024.

N'hésitez pas à venir nous voir.





José Manuel Pires Dias













LES ASSOCIATIONS EXTÉRIEURES

TENNIS CLUB FRÉNOUVILLE

Une saison sportive 2022-2023 représentée par 63 adhérents au sein du club dont 27% habitants le Castelet.

Les cours sont encadrés par Olivuier Billioti de Gage diplômé d'état.

Plusieurs animations ont eu lieu cette saison pour nos jeunes adhérents : goûter noël, portes ouvertes et animations « emmène un copain, un parent ou membre de ta famille ».

L'assemblée générale a eu lieu le dimanche 2 juillet avec le repas annuel. Un moment convivial car nous apprécions nous retrouver pour faire un point sur la saison sportive passée et mettre en place les évolutions ou améliorations pour la saison prochaine. Le bureau a été complété par 2 nouveaux membres.

En début de saison a eu lieu une cérémonie de remises de



raquettes offertes pour 13 de nos nouveaux adhérents enfants.

Une animation octobre rose a été organisée pour soutenir et sensibiliser sur la lutte contre le cancer féminin. Ainsi qu'une animation November avec un challenge de barbe pour nos adhérents

hommes et ados de +18 ans pour sensibiliser sur les cancers masculins.

Toutes les infos et photos sont sur notre site : http://tcf14.unblog.fr/ ou sur notre profil facebook

Contact: Angélique 06 18 64 43 20

Angélique Bodereau Sandret

TRÉSORIÈRE

FAMILLES RURALES



QIGONG

Depuis septembre 2023, une nouvelle activité a lieu dans la salle municipale de Saint-Aignan-de-Cramesnil : le qigong.

Derrière ce nom curieux que beaucoup hésitent à prononcer, se cache une pratique de bien-être issue des arts taoïstes.

Un groupe d'une petite dizaine de personnes a rejoint l'enseignant passionné, Loïc Rabault, pour le cours du mardi soir à 19h. Chacun découvre les postures, les assouplissements et la culture traditionnelle associée à cette pratique. Une nouvelle activité à découvrir pour se détendre, corporellement et mentalement tout en partageant un moment agréable.

Contact: Loïc Rabault 06 80 21 35 64 TaoYinNormandie@gmail.com.

GYMNASTIQUE DYNAMIQUE

Toujours un grand succès pour le cours de gymnastique dynamique le mercredi à 19h dans la salle de Garcelles. Animé par Térésa, ce cours allie renforcement musculaire, cardio et bonne humeur!

famillesruralesbourguebus@gmail.com





NORMANDY-TILLY-MÉMORY*



Transmettre Ensemble la Mémoire pour Servir l'Histoire, la partager, être accessible et populaire au Grand Public pour l'Amour de notre Territoire.

NOTRE ENGAGEMENT DU COMITÉ GOODWOOD

Le but est de relier entre eux les sites, musées, cimetières, et lieux d'intérêts touristiques mais également d'engager une action de Transmission de la Mémoire vers la Jeunesse et d'honorer la mémoire des civils et soldats qui ont combattu pour notre liberté.

Au carrefour de ce point stratégique culminant à plus de 74 mètres sur la Crête de Bourguébus-Verrières, Tilly-la-Campagne et Castine-en-Plaine, qui fut un poste d'observation et de commandement SS Allemand face à l'avancée des batailles de blindés dont GOODWOOD fut la plus grande d'Europe de l'ouest, avec plus de 1 000 chars lors de ce grand déploiement.

C'est pourquoi notre Comité a conçu ce site mémoriel afin de mettre en lumière ce secteur Sud-Est entre les Musées pour que la jeunesse d'aujourd'hui se souvienne de celle d'autrefois. Environ 23 classes de CM1-CM2 du secteur vont créer des fresques qui seront réalisées et fixées au dos du mur, en partenariat avec l'Education Nationale et les Etudiants de l'Ecole BRASSART pour une grande fresque érigée courant avril.

Sur place on pourra observer des supports pédagogiques, 2 tables d'orientation avec une vue à 360 degrés ainsi que

des découpes métalliques de 3 fantassins et d'un char, les drapeaux des nations engagées dans les combats: Canada, Angleterre, Pologne, Allemagne, France, Normandie, et Europe

En fonction de notre budget, nous prévoyons également des vidéos aériennes, films, témoignages... les visiteurs pourront naviguer sur la reconstitution des opérations militaires par la réalité augmentée.

REMERCIEMENTS:

- · à M. Antoine Marie et Mme Nicole Marie pour nous avoir cédé 700 m² de terrain
- · aux nombreux partenaires et entreprises pour leurs financements, dons, mécénat et autres...
- · aux Intercoms et aux 13 communes pour leurs financements, aux ex-Comité et Comités
- · la SAFER et l'ARD (Agence des Routes Départementales)
- · aux associations et bénévoles
- · aux historiens pour les écrits et les cartes
- · à la commission suivi de projet

Budget : de 120 000 à 130 000 €, à ce jour le coût est ramené à 73 000 voire moins d'ici mai 2024 en fonction de l'évolution des donateurs.

Il reste à finir la pose du sable stabilisateur et les plantations d'ici mai 2024.

L'inauguration est prévue le 7 juin 2024 de 10H à 11H30

SI VIS PACEM, MEMORIA BELLUM Si tu veux la paix, souviens-toi de la guerre





Le comité Goodwood 1944 remercie pour leurs contributions financières























DOGUET & Fils

















TERRAIN : Antoine & Nicole MARIE - ARD - CAEN LA MER | PLAINE SUD ENVIRONNEMENT - PAYS DE FALAISE - VAL-ES-DUNES - EX COMITÉ DES FÊTES D'HUBERT-FOLIE - ONAC-VG - JUNO CANADA - NORMANDIE - COMITÉ GOODWOOD 1944 - BANNEVILLE LA CAMPAGNE - BOURGUEBUS - CAGNY - CASTINE-EN-PLAINE - CUVERVILLE - DEMOUVILLE - EMIEVILLE - FONTENAY LE MARMION - FRENOUVILLE - GRENTHEVILLE - IFS (IFS-BRAS) - LE CASTELET - SANNERVILLE - MINISTERE DES ARMEES - LES 750 ELEVES DE CM1/CM2 DES COMMUNES CI-DESSUS AVEC LE SOUTIEN DE L'EDUCATION NATIONALE ET LES ETUDIANTS DE L'ECOLE BRASSART - CAEN

-SI VIS PACEM, MEMORIA BELLUM*



AGENDA...

ÉVÈNEMENTS À VENIR

JANVIER



Dimanche
14 janvier à
11h:
Cérémonie
des vœux
Salle des fêtes
de GarcellesSecqueville

FÉVRIER

Dimanche 4 février : PLANTATION D'ARBRES en l'honneur des petits castelois nés en 2023 - Verger des Naissances

Mercredi 7 février : Y A D'LA JOIE -Animation jeux de société - Salle de Saint-Aignan-de-Cramesnil

Mercredi 7 février de 14h à 17h : LES RENCONTRES NUMÉRIQUES - les achats en ligne - Mairie de Garcelles-Secqueville

Dimanche 11 février de 10h à 18h : Et si on jouait en famille au Castelet ?

Venez passer un moment pour jouer en famille (de 0 à 99 ans) à la Salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil avec l'association Jouons Ensemble.

Mercredi 21 février de 14h à 17h : LES RENCONTRES NUMÉRIQUES - la cyber sécurité - Mairie de Garcelles

MARS

Mercredi 6 mars de 14h à 17h : LES RENCONTRES NUMÉRIQUES La cyber sécurité - Mairie de Garcelles-Secqueville

Vendredi 8 mars : LES RENDEZ-VOUS DU CASTELET - Spectacle participatif « 1,2,3 insultes » sur le thème du harcèlement - Salle des fêtes de Garcelles-Secqueville

Mercredi 20 mars de 14h à 17h:

LES RENCONTRES NUMÉRIQUES La cyber sécurité - Mairie de Garcelles-Secqueville

Dimanche 24 mars à 16h:

MARS BLEU - Concert Polykrom' Eglise de Saint-Aignan-de-Cramesnil Gratuit et ouvert à tous

AVRIL

Mercredi 3 avril : Y A D'LA JOIE - Visite guidée du plateau SMN à Mondeville et éventuellement jeux de société à la salle pour ceux qui ne pourraient pas participer (un minimum de condition physique exigée)

Vendredi 5 avril:

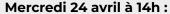
LES RENDEZ-VOUS DU CASTELET - Spectacle « L'Incroyable Musée de la Dynastie Poubelle » - Salle des fêtes de Saint-Aignan-de-Cramesnil

Samedi 13 avril 10h30-16h:

JOURNÉE DU VÉLO - stade de Garcelles-Secqueville

AU PROGRAMME:

Balade urbaine familiale à vélo, atelier de réparation de vélo, stand de marquage bicycode, vente de vélos de seconde main, parcours de maniabilité pour enfants en draisienne (0-4 ans), parcours mobilité à vélo pour enfant (5 - 11 ans), vélo-smoothie, sécurité et équipements à vélo, plan et schéma cyclable de Caen la mer et du Calvados pour pratiquer le cyclotourisme.



Report de la visite de la station d'épuration



MAI

Dimanche 5 mai de 10h à 18h : JARDIN OUVERT - Jardin des Sourires à Garcelles-Secqueville

Mercredi 15 mai :

Y A D'LA JOIE Rencontre avec les jeunes du centre de loisirs pour un loto

Vendredi 24 mai à 18h30 :

YOGA AU JARDIN Rendez-vous au jardin des Sourires



JUIN

Mercredi 5 juin : Y A D'LA JOIE - Visite / promenade à la colline aux oiseaux



Vendredi 7 juin : FÊTE DE L'ÉTÉ

Saint-Aignan-de-Cramesnil

Samedi 8 et Dimanche 9 juin : JOURNÉE VIVRE L'ESPRIT OLYMPIOUE

Les associations se mobilisent pour une journée sportive : Pétanque, Qi-Gong, Randonnée, Yoga, Tennis...

Samedi 15 et Dimanche 16 juin :

CLUB IMAGES - Exposition annuelle Salle de Saint-Aignan-de-Cramesnil

Samedi 22 juin : FÊTE DES ÉCOLES Saint-Aignan-de-Cramesnil